

Directive régionale d'aménagement du **Canal Seine-Nord Europe**

Synthèse du volet 1



La Directive Régionale d'Aménagement Canal Seine-Nord Europe

Identifiée au Schéma régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'équilibre des Territoires (SRADDET) des Hauts-de-France approuvé le 30 juin 2020, la DRA Canal Seine-Nord Europe s'apparente à un référentiel d'aménagement.

La DRA n'a pas pour finalité de produire de la règle, elle n'est donc pas opposable aux documents d'urbanisme. Elle a vocation à fédérer les partenaires autour d'une vision d'aménagement partagée pour le canal Seine-Nord Europe.

Un référentiel pour l'aménagement des abords du Canal Seine-Nord-Europe

La mise à grand gabarit de la liaison fluviale Seine-Escaut, en particulier par la réalisation du Canal Seine-Nord Europe son maillon central, constitue un défi de développement et d'aménagement pour les Hauts-de-France. Il est en effet nécessaire :

- d'établir une vision stratégique d'ensemble et partagée de développement le long du Canal Seine-Nord Europe (cibles : EPCI, aménageurs, établissements industriels, transporteurs...) ; il s'agit d'assurer la cohérence des aménagements bord à canal et leurs continuités ;
- de mettre en évidence des chaînes de valeur (articulations industrie/logistique pour développer la desserte des marchés, articulation tourisme/cadre de vie pour en faire un canal vivant...);
- de favoriser l'inter-territorialité et les synergies entre territoires ;
- d'alimenter les Contrats Territoriaux de Développement¹ et faciliter la priorisation des actions/projets locaux ;
- de sécuriser l'usage du foncier bord à canal.

Pour atteindre ces objectifs, la Région Hauts-de-France s'appuie d'une part sur le SRADDET, prescriptif, afin de créer les conditions favorables aux aménagements et implantations industrielles en bord à canal – notamment sur les aspects fonciers - et structurer l'armature du hub logistique Hauts-de-France (cf Objectifs et règles du SRADDET en lien avec le CSNE énoncés en introduction du Volet1).

Par délibération du 12 décembre 2019, la Région a d'autre part pris l'initiative de lancer une démarche prospective sur l'aménagement des espaces attenants au CSNE au sein d'une Directive régionale d'aménagement (DRA), distincte du SRADDET.

L'ambition de cette démarche est de disposer d'un instrument de connaissance et de prospective, qui pourra guider les démarches de projet des territoires du CSNE ou, a contrario, fournir un cadre à l'examen de projets déjà programmés.

Trois clés d'entrées décomposées en une trentaine de thématiques ont été ciblées pour la DRA, correspondant aux principales catégories d'enjeux d'aménagement ou de développement du canal :

- développement économique & industriel,
- transport & logistique,
- aménités.

La DRA sera composée de deux volets :

- le premier volet d'état des lieux qui fait l'objet de cette synthèse ;
- un second volet prospectif qui proposera des orientations d'aménagement pour le territoire du canal Seine-Nord Europe.

¹ Contrats prévus par l'ordonnance du 21 avril 2016 créant la Société du Canal Seine Nord Europe.

Le projet Canal Seine-Nord-Europe en quelques chiffres...

De Compiègne à Aubencheul-au-Bac
107 KM

intégré à un vaste réseau de 20 000 km de voies fluviales



1 Société du Canal (Établissement Public Local)
1 Démarche Grand Chantier
3 Contrats Territoriaux de Développement



4500 T Gabarit européen Vb
4,5 mètres de profondeur
54 mètres de large

Accueil des bateaux :
185 mètres de longueur
11,4 mètres de largeur



59 communes
9 EPCI traversés
4 départements



4 ports intérieurs
61 ponts
3 ponts canaux
1 retenue d'eau
6 écluses
2 haltes de plaisance
Des quais de desserte



5,1 milliards d'Euros coût total HT dont 3,5 milliards d'Euros de travaux
40 % de financement européen
1,1 milliard Etat
1,1 milliard Collectivités



1330 mètres de longueur pour le pont-canal de la Somme

14 millions de m3 d'eau stockés



700 hectares de plantations et d'aménagements environnementaux correspondant à 350 hectares de compensations
25 km de berges écologiques
4000 arbres déjà plantés



3000 à 6000 emplois générés par le chantier



4 secteurs de travaux

- Secteur 1 : Compiègne - Passel (18km)
- Secteur 2 : Passel - Allaines (48km)
- Secteur 3 : Allaines - Etricourt-Manancourt (13km)
- Secteur 4 : Etricourt-Manancourt - Aubencheul-au-Bac (28km)



2028 mise en service

Calendrier des secteurs 2,3 et 4

- 2019-2021 : Etude d'avant-projet
- 2021-2022 : Etudes détaillées
- 2022-2023 : Travaux préparatoires
- 2023-2028 : Travaux d'infrastructures

Calendrier secteur 1 : Mise en service en 2027



4 400 TONNES
3 à 4 fois supérieur le chargement d'un train
220 équivalent nombre de camions sur barge
760 000 Camions en moins sur les routes
15 millions de tonnes/an (10 ans de mise en service)



Ports intérieurs



Écluses



Bassin réservoir



Ponts-canaux

Le territoire d'étude en quelques chiffres



**550 957 habitants dont
108 976 habitants
sur les 59 communes traversées**
*INSEE, 2017

12 EPCI

253 communes

59 communes traversées

20- 65+

9,2 % de la population régionale (2017)

25,3 % ont moins de 20 ans

18,5 % ont 65 ans et plus

* Structure par âge, 2017,
source INSEE-RP, traitement AHDF 2020-2040

**Systèmes productifs :
34 782 établissements**

91,7 % de moins de 10 salariés

6,5 % de 10 à 50 salariés

1,0 % de 50 à 100 salariés

0,8 % plus de 100 salariés

*Démographie des établissements, Source : INSEE, 2017

**l'EPCI le plus peuplé :
CA de Cambrai (14,86 % de la
population du territoire CSNE)**

**l'EPCI le moins peuplé :
CC Lisières de l'Oise (2,95 % de la
population du territoire CSNE)**

**Densité moyenne :
EPCI le plus dense
CA du Douaisis (632 hab/km)**

**EPCI le moins dense :
CC Haute-Somme (60
hab/km)**

Emploi

196 107 soit 9,3% des emplois en région

3,3 % dans l'agriculture

17,0 % dans l'industrie

6,4 % dans la construction

**73,2 % dans le tertiaire (commerces; transport;
services)**

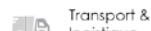
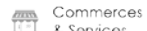
Spécificités marquées :

- Agriculture
- industrie alimentaire
- industrie chimique et pharmaceutique
- fabrication de matériel de transport
- caoutchouc plastiques

* Emplois au lieu de travail, par activités regroupées (5 postes), 2017, RP, 2017, INSEE

**Commune la moins peuplée :
Cizancourt (35 habitants)**

**Commune la plus peuplée:
Compiègne (40 199 habitants)**



Les actifs

250 395 dont 83,8% actifs en emploi

27,2 % ouvriers

28,3 % employés

25,5 % professions intermédiaires

12,6 % cadres et professions intellectuelles supérieures

5,2 % artisans, commerçants, chefs d'entreprises

1,2 % agriculteurs exploitants

* Actifs en emploi par catégories sociales, 2017, source : INSEE-RP, traitement AHDF 2020-2040

Synthèse du Volet 1 mode d'emploi

Le volet 1 de la DRA vise à dresser l'état initial du territoire du CSNE par thématique, 29 au total, présentées sous la forme de fiches.

Ces thématiques ont été identifiées pour partie via les consultations du volet 1 des Contrats territoriaux de développement menées en 2016 et 2017 auprès des EPCI, et enrichies des données nécessaires à la présentation d'un diagnostic territorial.

La synthèse est restituée sous la forme d'un atlas graphique, illustrant les principaux points issus de l'état des lieux. Elle propose une lecture des 29 thématiques :

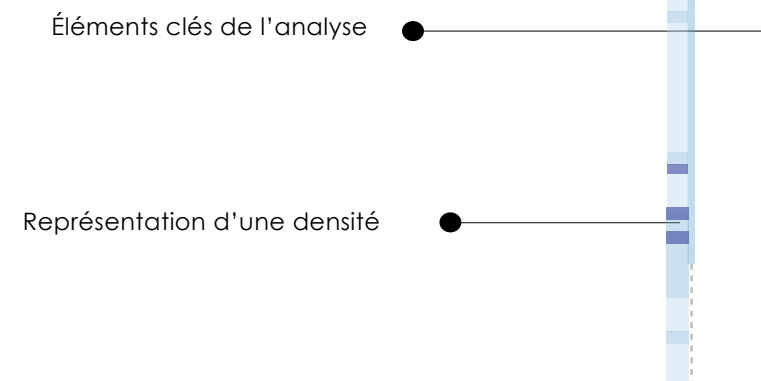
- par clé d'entrée : **développement économique et industriel**, **transport et logistique** **aménités**.

- par lecture croisée des thématiques :

- itinérance,
- tourisme fluvial,
- tourisme fluvestre,
- loisirs en extérieur,
- paysage,
- continuités écologiques,
- gisements potentiels d'énergies renouvelables (ENr),
- potentiels en carburants alternatifs,
- batellerie,
- filières en proximité des infrastructures fluviales,
- implantations logistiques au regard des filières.

Représentations

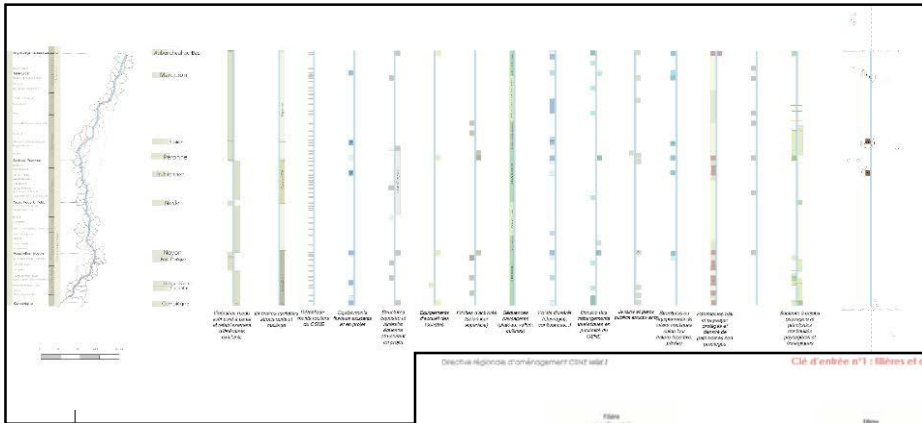
Le schéma ci-contre présente le tracé du CSNE. Il se lit comme suit : des carrés marquent la présence d'éléments de part et d'autre du CSNE, exprimant par leurs couleurs des densités d'implantation. Les carrés de couleurs permettent d'identifier des éléments clés de l'analyse.



Précautions de lecture

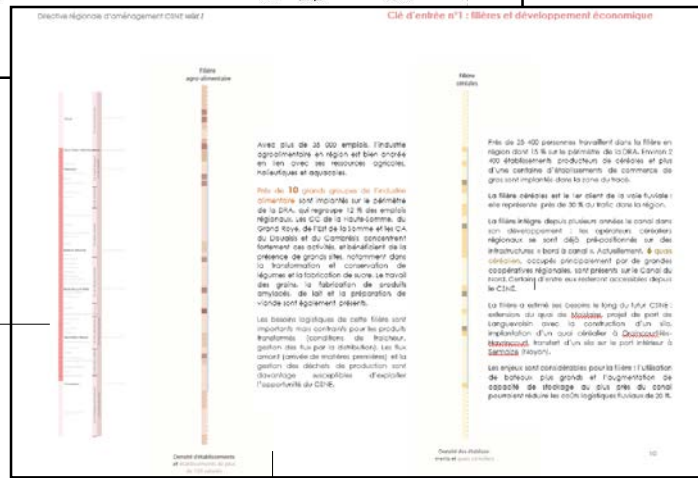
La base du tracé du CSNE est issue de l'Avant-projet Sommaire Modificatif (2014) ; des composantes du projet ont évolué depuis, notamment dans le cadre des études d'avant-projet démarrées en 2018 sur le secteur 1 et en 2019 sur les secteurs 2, 3 et 4. Ces évolutions ne sont néanmoins pas ou que très peu perceptibles à l'échelle des cartes de la DRA (1/500 000ème et 1/150 000ème).

Les fiches filières ont été réalisées sur la base de données antérieures à 2020, elles n'intègrent pas les effets de la crise sanitaire (COVID) sur l'activité des entreprises recensées et le dynamisme des filières.

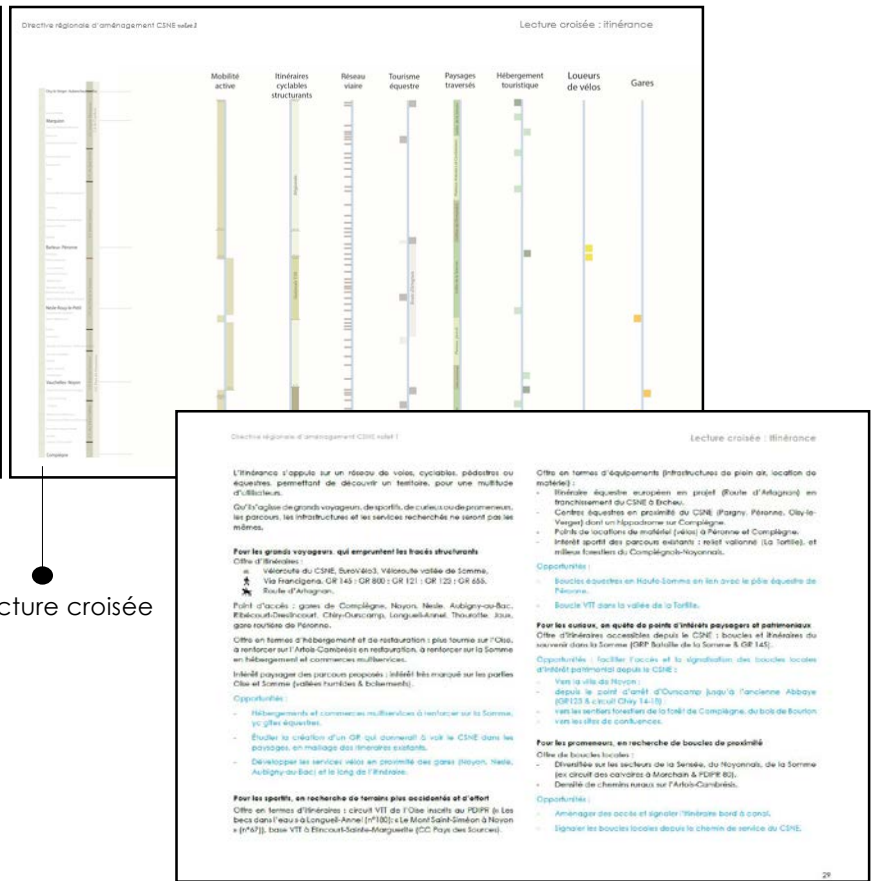


Lecture graphique par clé d'entrée

Echelle géographique



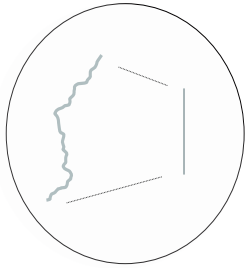
Lecture par thème



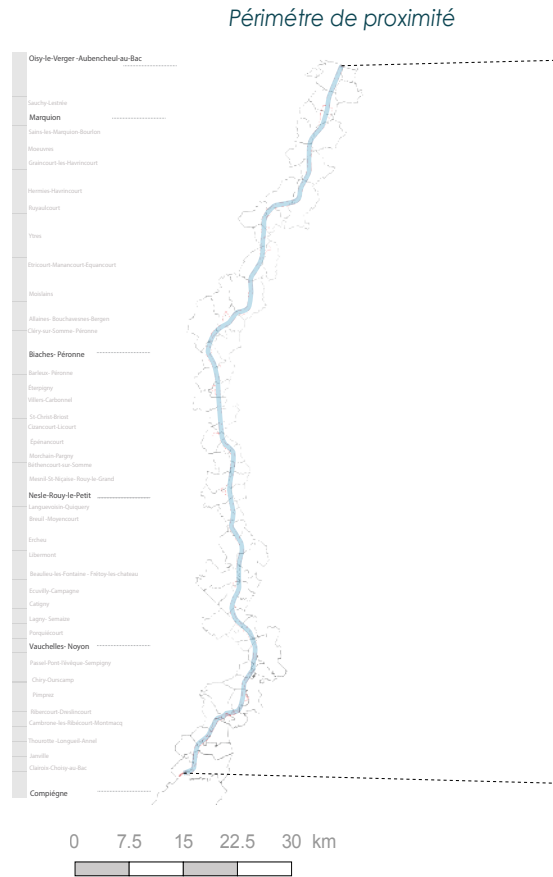
Analyse croisée

Deux périmètres sont privilégiés pour le volet 1 de la DRA

Deux périmètres d'analyse permettent de visualiser le déploiement actuel des activités, aménagements et équipements dans les territoires traversés par le futur canal. En fonction des thématiques, les périmètres de réflexions ont parfois été élargis jusqu'à l'échelle régionale, pour une bonne appréhension des enjeux.

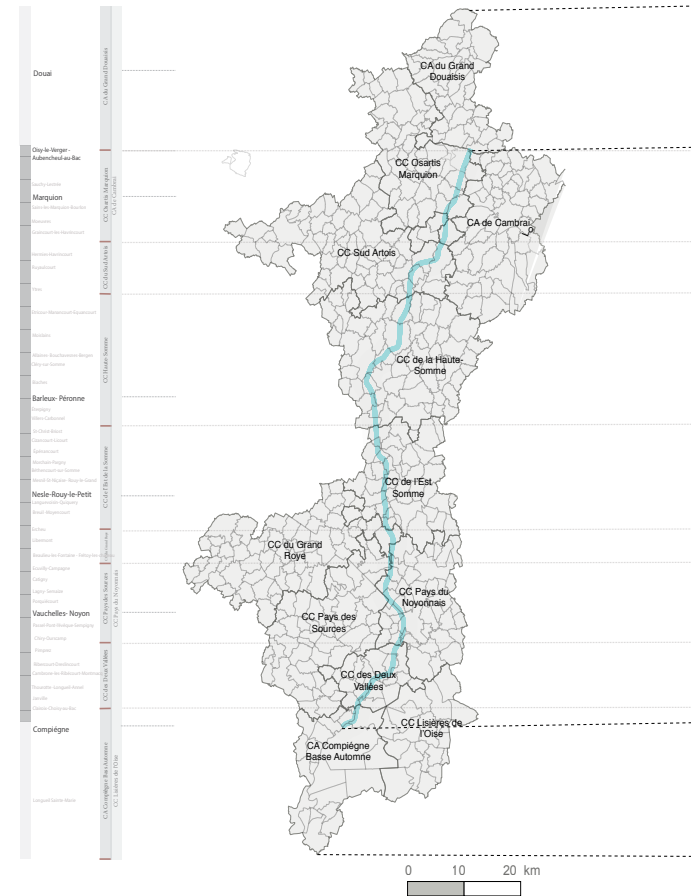


Représenter le canal comme une ligne droite permet à l'œil de percevoir rapidement les éléments structurants des territoires traversés. L'axe vertical de l'échelle géographique représente les 107 Km du tracé, de Compiègne, au bas de l'échelle, à Aubencheul-au-Bac, sommet. Les données projetées sur l'axe vertical composent le CSNE. Ce dernier permet de visualiser la position des éléments structurants, voire d'identifier des séquences marquées par la récurrence des éléments structurants, voire d'identifier des séquences marquées par la récurrence des éléments.



Ce périmètre de proximité correspond à **une bande de 2.5 km de part et d'autre du CSNE**. Il comprend 131 communes et permet l'identification d'éléments accessibles à pied depuis le CSNE.

Périmètre élargi DRA

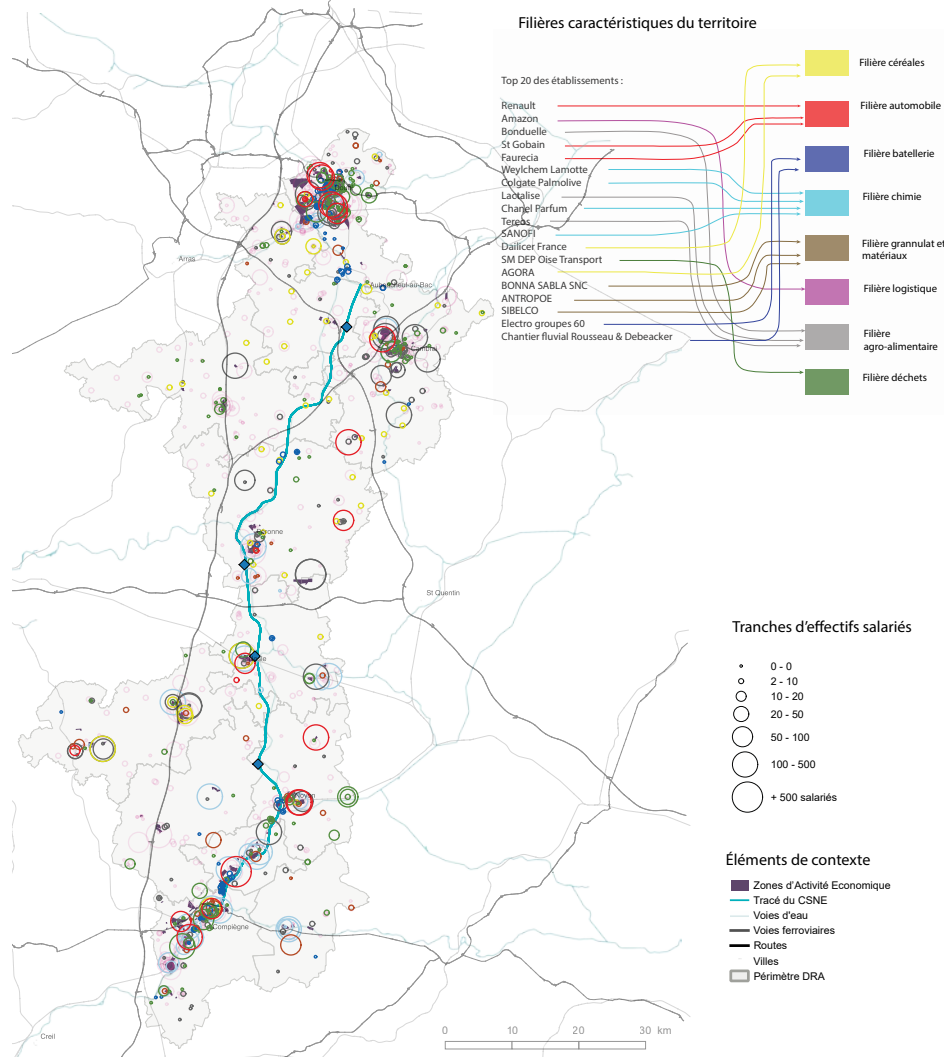


Ce périmètre élargi correspond aux **EPCI traversés ou riverains du CSNE**. Il permet d'appréhender le bassin d'influence du CSNE, avec ses écosystèmes et ses logiques de flux.

Clé d'entrée n°1 : développement économique et industriel



Principaux établissements des filières du territoire DRA



La filière **céréales** – au moins 3 685 emplois en 2016, soit 1,9 % des emplois du périmètre DRA - est fortement représentée par un grand nombre d'établissements à petits effectifs salariés (2 400 établissements) correspondant aux exploitations agricoles et aux établissements collecteurs.

La filière **automobile** – environ 7 250 emplois en 2018, soit 14 % des emplois régionaux de la filière* et 5 % des effectifs de l'emploi salarié privé** du périmètre DRA - est fortement représentée aux extrémités nord et sud du tracé du CSNE, où les effectifs salariés sont les plus élevés.

La filière **chimie** – environ 4 644 emplois salariés privés en 2017, représentant 3,4 % des emplois du périmètre DRA - est concentrée sur la partie sud du tracé du CSNE dans la vallée de l'Oise, comprenant quelques grandes plateformes (WeylChem-Lamotte, Ribécourt).

La filière **logistique** (Transport et entreposage), environ 5 % des emplois régionaux de la filière et 6 % des emplois du périmètre DRA - concerne une grande part des établissements recensés, avec des effectifs salariés variés.

La filière **agro-alimentaire** – environ 4 287 emplois salariés soit 12% des emplois régionaux de la filière et 3,2 % des emplois salariés privés du périmètre DRA - est principalement représentée par de grands groupes aux effectifs élevés concentrés dans le Santerre.

La filière **granulats et matériaux** – environ 1,7 % de l'emploi salarié privé du périmètre DRA - est peu représentée. Les établissements de petits effectifs de type cimenterie ou négoce sont davantage présents sur le sud du tracé du CSNE et dans le Santerre.

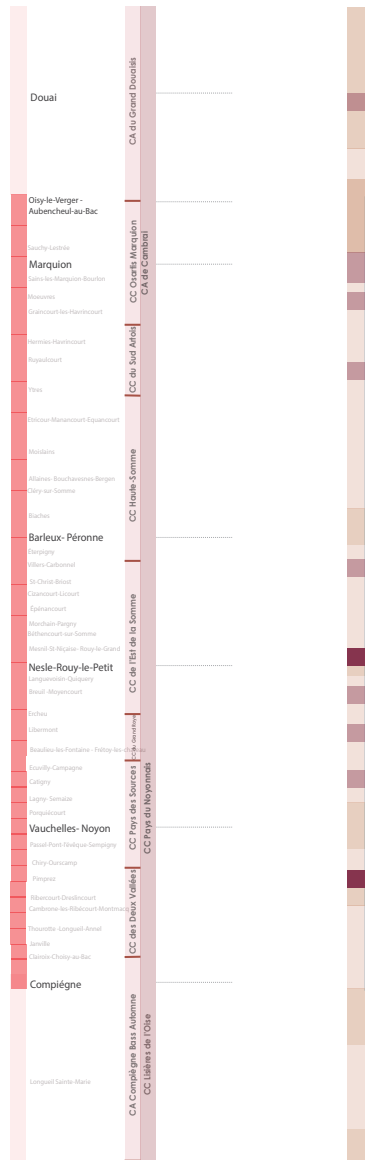
La filière **batellerie** concentre sur le périmètre de la DRA 40 % de ses emplois régionaux. Malgré son faible poids dans l'emploi du territoire, elle est néanmoins bien représentée proportionnellement au reste du territoire régional.

La filière **déchets** – 8,3 % des effectifs régionaux et 0,55 % de l'emploi total du périmètre DRA*** – pèse également peu sur l'emploi du territoire (1 082 emplois en 2015 pour 87 établissements).

* base sur les estimations d'effectifs de Nord France Invest

** source ACOSS 2018

*** source : INSEE RP, AELT 2016



P en projet

Densité d'établissements et établissements de plus de 100 salariés

Agro-alimentaire

Avec plus de 35 000 emplois, l'industrie agroalimentaire en région est bien ancrée en lien avec ses ressources agricoles, halieutiques et aquacoles.

Près de 10 grands groupes de l'industrie alimentaire sont implantés sur le périmètre de la DRA, qui regroupe 12 % des emplois régionaux. Les CC de la Haute-Somme, du Grand Roye, de l'Est de la Somme et les CA du Douaisis et du Cambrésis concentrent fortement ces activités, et bénéficient de la présence de grands sites, notamment dans la transformation et conservation de légumes et la fabrication de sucre. Le travail des grains, la fabrication de produits amylacés, de lait et la préparation de viande sont également présents.

Les besoins logistiques de cette filière sont importants mais contraints pour les produits transformés (conditions de fraîcheur, gestion des flux par la distribution). Les flux amont (arrivée de matières premières) et la gestion des déchets de production sont davantage susceptibles d'exploiter l'opportunité du CSNE.



Densité d'établissements et quais céréaliers

Céréales

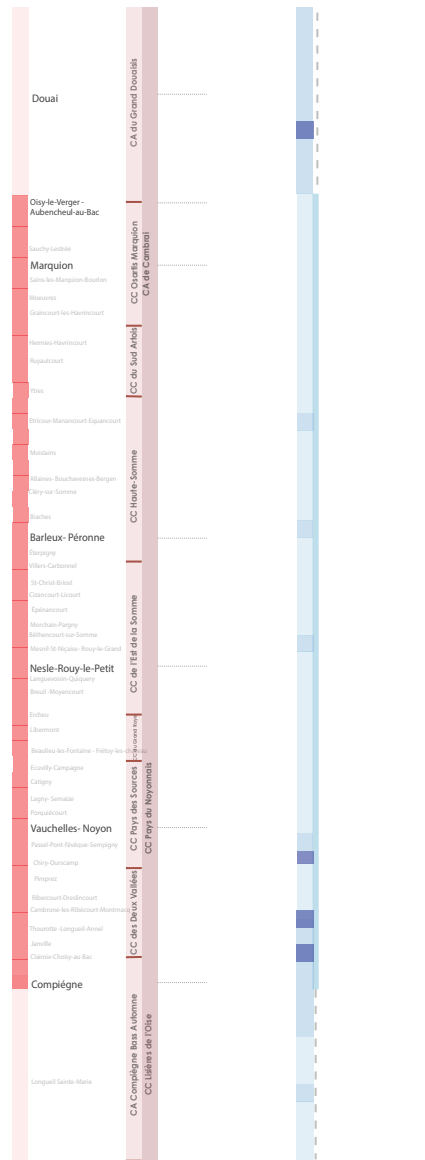
Près de 25 400 personnes travaillent dans la filière en région dont 15 % sur le périmètre de la DRA. Environ 2 400 établissements producteurs de céréales et plus d'une centaine d'établissements de commerce de gros sont implantés dans la zone du tracé.

La filière céréales est le 1er client de la voie fluviale : elle représente près de 30 % du trafic dans la région.

La filière intègre depuis plusieurs années le canal dans son développement : les opérateurs céréaliers régionaux se sont déjà pré-positionnés sur des infrastructures « bord à canal ». **Actuellement, 7 quais céréaliers, occupés principalement par de grandes coopératives régionales** avec des installations de stockage, sont présents sur le canal du Nord. Certains d'entre eux resteront accessibles depuis le CSNE.

La filière a estimé ses besoins le long du futur CSNE : extension du quai de Moislains, projet de port de Languevoisin avec la construction d'un silo, implantation d'un quai céréalier à Graincourt-lès-Havrincourt, transfert d'un silo sur le port intérieur à Sermaize (Noyon).

Les enjeux sont considérables pour la filière : l'utilisation de bateaux plus grands et l'augmentation de capacité de stockage au plus près du canal pourraient réduire les coûts logistiques fluviaux de 20 %.



Densité d'établissements et chantiers navals

Batellerie

Environ 1 200 personnes travaillent dans la filière batellerie en Hauts-de-France dont 40 % sur le périmètre de la DRA. L'emploi non-salarié (artisans bateliers indépendants ou employeurs) est une des caractéristiques de la filière : il représente 25 % des emplois au niveau régional et atteint même 40 % sur le périmètre du tracé.

Dans un contexte de faible production de bateau en France, le renouvellement de la flotte et les innovations dans la structure et la motorisation des bateaux sont pourtant des enjeux importants dans la perspective du CSNE.

4 installations de type chantiers navals sont actuellement présentes sur le territoire et spécialisées dans la réparation, la maintenance et la transformation de la flotte. On ne dénombre pas d'armateur fluvial, mais plusieurs entreprises de transport fluvial opèrent sur les voies d'eau existantes.



Densité d'établissements, sites d'extraction et quais avec activité granulat dans le périmètre de proximité du CSNE

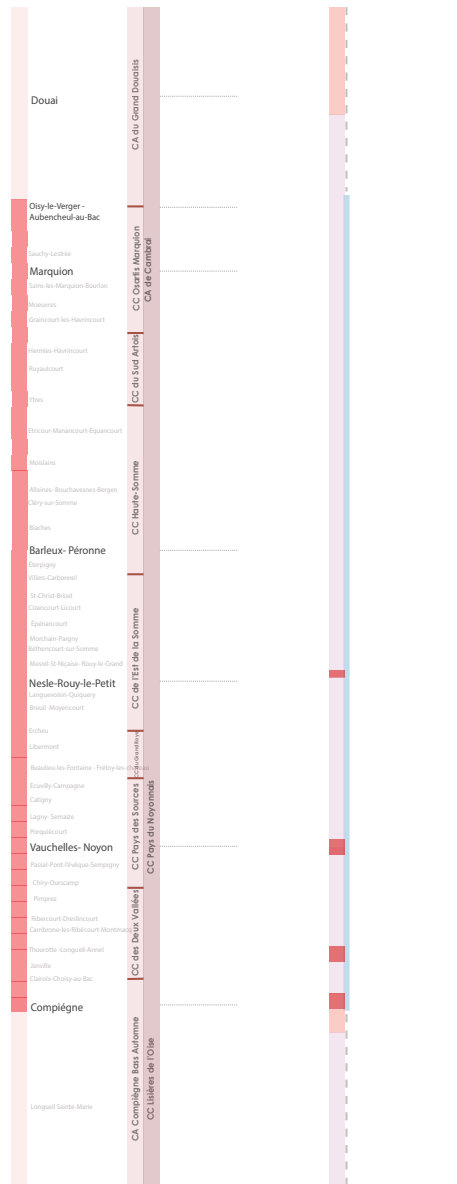
Matériaux et granulats

La filière regroupe 2 330 salariés en 2017 en Hauts-de-France, dont 5,5% au sein du périmètre de la DRA. En amont de la construction, cette filière peut générer 3 à 4 emplois indirects. La tendance est à l'augmentation de la production de granulats liée à la croissance démographique, à l'évolution des modes de vie et aux grands projets. C'est une filière déjà grande utilisatrice de la voie fluviale, dont les potentiels de développement sont importants.

4 sites d'extraction active de granulats sont identifiés dans le périmètre de proximité du CSNE sur le Compiégnois et le Santerre, ainsi que 11 centrales à béton le long des voies d'eau existantes.

Le CSNE verra transiter les granulats issus des carrières belges, de la vallée de l'Oise, et potentiellement de l'Avesnois et du Boulonnais.

Ce projet est un levier stratégique important pour la filière en région. Il contribuera à la sécurisation des approvisionnements d'Ile-de-France, augmentée avec le Grand Paris et la construction du canal.



Densité d'établissements dans le périmètre de proximité du CSNE

Automobile

Avec 3 constructeurs mondiaux (RENAULT, PSA, TOYOTA), les Hauts-de-France comptent plus de 50 000 emplois répartis dans 550 établissements.

Le périmètre de la DRA concentre 14 % de ces emplois au sein de 25 établissements et la CA du Douaisis près de deux-tiers de ces effectifs. **4 établissements de taille moyenne sont présents en proximité du futur CSNE** (fournisseurs de matières 1ère et sous-traitants) sur les communes de Thourotte, Compiègne, Noyon et Nesle.

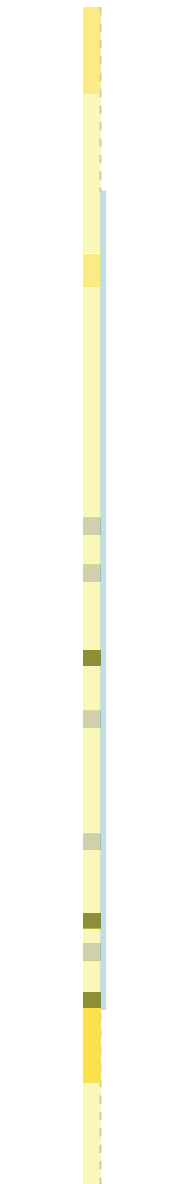
Tant pour la gestion des approvisionnements que des produits à acheminer, la logistique est au cœur du travail des constructeurs dont les objectifs principaux sont la réduction des délais de production et la réduction des coûts. Dans un modèle axé sur le flux tendu, l'utilisation de la voie fluviale n'est pas compétitive. Toutefois, le fluvial pourrait offrir des opportunités pour établir des liaisons entre sites d'un même groupe, ou entre constructeurs et sous-traitants de la région à l'Ile-de-France (sites Renault Flins ou PSA Poissy en bord de Seine par exemple).

Chimie

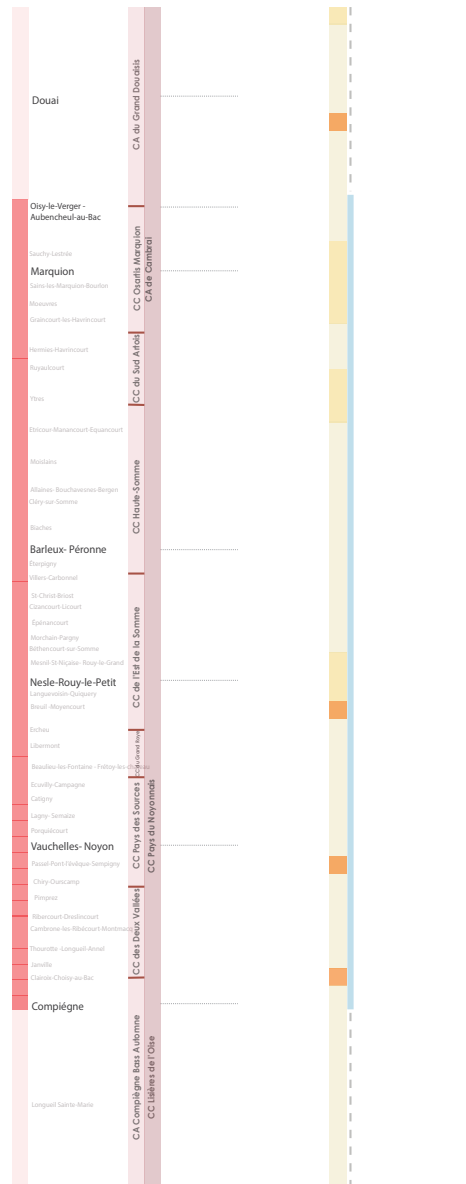
La chimie et la pharmacie représentent 4 644 emplois salariés privés en 2017 sur le périmètre de la DRA, soit près de 21,5 % des emplois régionaux, avec près d'un emploi sur deux sur la CA Région de Compiègne et de la Basse Automne.

De grands établissements de la filière sont présents (Colgate Palmolive, Chanel Parfum etc.), positionnés sur la fabrication de savons, parfums et produits d'entretien, ainsi que sur les spécialités chimiques (colles, peintures...), dont certains situés directement en bordure de l'Oise ou de l'Aisne.

Les fabricants de produits chimiques doivent faire face à d'importantes réglementations et à une pression forte en faveur d'une diminution des coûts de transports et d'une meilleure protection de l'environnement. La filière est déjà largement utilisatrice du transport fluvial, pour le transport de pondéreux par exemple. La réglementation peut néanmoins freiner l'utilisation de modes massifiés, notamment sur le poste manutention (quantités manipulées) en raison des risques liés à la cohabitation avec d'autres produits.



Densité d'établissements et plateformes chimique dans le périmètre de proximité du CSNE



Energies Renouvelables

L'éolien (16.6 % de la production d'électricité éolien sur l'échelle régionale en 2017) représente la principale source d'énergie renouvelable sur le territoire considéré, en particulier dans le Cambrésis et dans le Santerre où la concentration est forte.

Concernant le biogaz, quelques projets de méthanisation sont recensés en proximité du tracé du canal ainsi que **4 points d'injections de biométhane**. Le potentiel de développement de la méthanisation est cependant important d'après GRDF, notamment autour de Péronne et Nesle. Le nombre de projet va donc probablement se développer.

Le photovoltaïque (22.78 % de la production d'électricité photovoltaïque à l'échelle régionale en 2017) et l'hydroélectricité, sont peu significatifs au regard des productions des autres ENR.

Volume d'électricité produites à partir d'ENR et points d'injections de biométhane

Carburants alternatifs

En 2015, la consommation de carburants par le transport de marchandises sur le périmètre DRA représente 8.86 % des carburants consommés à l'échelle régionale.

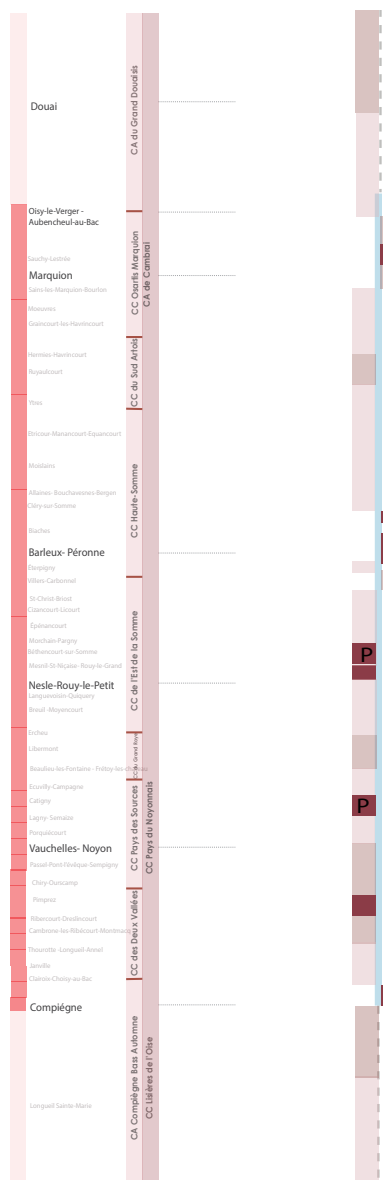
Les communes à proximité du tracé du CSNE sont peu équipées de bornes de recharge électrique, ne favorisant pas l'équipement et les déplacements en véhicules électriques par les particuliers et les professionnels.

À ce jour **une seule station de GNV** a été identifiée sur le périmètre de la DRA à Roye. D'autres pourraient voir le jour à moyen terme, le territoire à dominante agricole étant propice à ces installations.

Par ailleurs, plusieurs projets hydrogène sont en cours de développement sur le territoire mais leur réalisation reste encore incertaine à ce stade.

La mise en service du CSNE pourrait accélérer le développement de filières locales de carburants alternatifs, en permettant notamment la massification et la concentration des intrants sur certains sites. Des besoins se présenteront à horizon 2028 pour l'avitaillement des barges.

Points d'alimentation en carburants alternatifs (électrique & GNV) et projet hydrogène



Zones d'activités économiques

Les Zones d'Activités Économiques (ZAE) du périmètre de la DRA se concentrent majoritairement au nord du tracé du CSNE (Douaisis-Cambrésis). Elles représentent une surface totale de 4 315 hectares soit une moyenne de 27,7 hectares par zone.

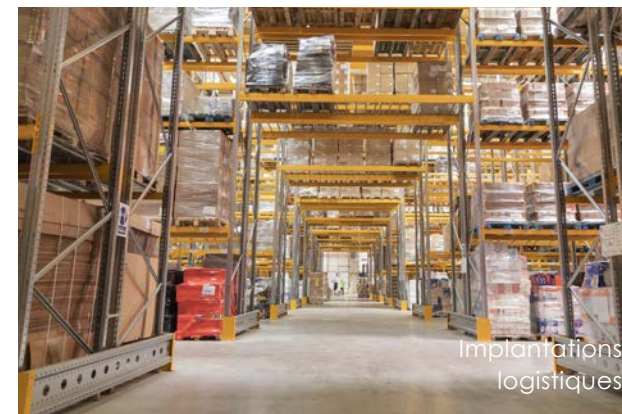
Les **31 ZAE recensées en proximité du canal** totalisent un foncier économique d'environ 700 hectares. Elles sont dans l'ensemble de petite et moyenne taille : 6 sont supérieures à 50 ha, à dominante industrielle, et sont localisées sur la partie sud du tracé du CSNE, plus particulièrement sur la Communauté de Communes des Deux Vallées.

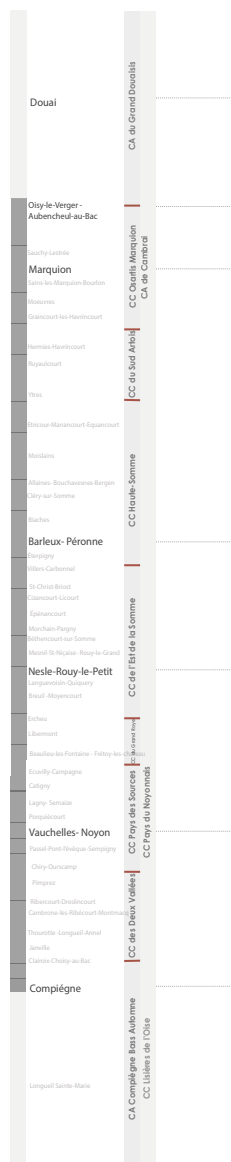
Les ports intérieurs du CSNE proposeront 360 hectares de foncier supplémentaire, à usage industriel et logistique.

P en projet

ZAE (périmètre de la DRA et de proximité du CSNE)

Clé d'entrée n°2 : Transport et logistique





Infrastructures fluviales

La Région compte environ 1 300 km de canaux et rivières, dont environ 1 100 km accessibles à la navigation de commerce et 267 km à grand gabarit fluvial. Le trafic fluvial y a atteint 13,4 MT en 2019, dont 3,1 MT pour le canal du Nord. Les activités céréalières et les matériaux de construction représentent une part prépondérante de ce trafic.

Les quais situés dans le périmètre de la DRA ont généré en 2019 un trafic cumulé de 2,9MT. 19 quais sont situés sur le canal du Nord, 30 sur l'Oise, 4 sur le canal latéral à l'Oise et 1 sur la Somme. Une partie pourra être maintenue en activité après la mise en service du CSNE, avec cependant une taille de cale limitée.

Plusieurs quais sont d'ores et déjà prévus le long du CSNE : 4 quais publics au niveau des ports intérieurs, qui seront équipés pour le transbordement de marchandises vrac et conteneurisées, 3 quais céréaliers à usage privé, ainsi que 2 ou 3 quais publics sur le secteur Oise.

L'implantation des entreprises désireuses de bénéficier de services logistiques et de manutention sera privilégiée au sein des ports intérieurs. En vue de maîtriser l'artificialisation des terrains en bordure du CSNE et de limiter l'éparpillement des activités à l'écart des pôles multimodaux conformément aux dispositions du SRADDET.

Quais et infrastructures portuaires du CSNE

Infrastructures ferroviaires

Le périmètre de la DRA est traversé par le corridor de fret ferroviaire européen Mer du Nord Méditerranée. Il est irrigué par 3 axes de fret ferroviaire (Compiègne-Tergnier (n°242), Arras-Douai et Tergnier-Amiens (n°261))

On y recense 5 gares (Ham, Ribécourt-Dreslincourt, Corbehem, Montdidier, Douai) avec une activité de fret et 13 Installations Terminales Embranchées (ITE), la plupart desservant des sites industriels dans les secteurs de la chimie, de la sidérurgie, du matériel ferroviaire, de l'automobile, des déchets, et de l'agro-alimentaire (certaines ne sont plus actives).

Des raccordements ferroviaires sont à l'étude pour les ports de Nesle (axe Amiens-Laon) et Cambrai-Marquion (axe Douai-Cambrai), ainsi que pour le port de Longueil Sainte-Marie, au sud du CSNE. Il n'existe en effet pas de plateforme trimodale à l'heure actuelle sur le périmètre de la DRA.

Nœuds ferroviaires et ITE dans le périmètre de proximité du CSNE

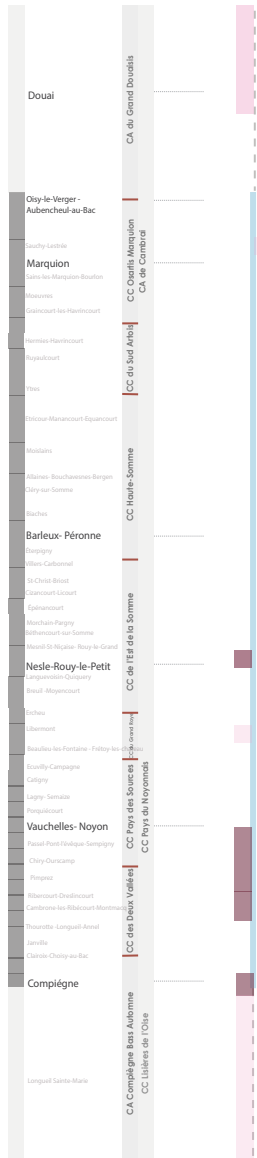
Infrastructures autoroutières

Le périmètre de la DRA, traversé par 434.2 km d'autoroutes principalement orientées Nord/Sud, supportant un fort trafic autoroutier de marchandises (poids lourds) dont 171.2 km sur l'A1. Il est irrigué par 19 échangeurs autoroutiers.

Depuis l'ouverture de l'A29 en 2001, ce territoire bénéficie d'une liaison autoroutière Est-Ouest (auparavant assurée par la RN 31).

L'ensemble est bien desservi par les infrastructures routières. En effet le Santerre Haute-Somme, bien que rural, bénéficie d'un bon réseau qui lui permet d'accueillir de l'activité de transport-logistique (8,5 % des emplois salariés de la zone, soit 1 400 emplois).

Diffuseurs autoroutiers dans le périmètre de proximité du CSNE



Aires de la logistique

2 grands secteurs concentrent les activités de la logistique au sud et au nord du tracé du CSNE :

- le sud du Compiégnois : 4 grandes aires de la logistique "denses" rassemblent un nombre important d'EPL (Entrepôts et Plateformes de la Logistique) de plus de 5 000 m² rattachés à divers secteurs d'activités ;

- le Douaisis et le Cambrésis, au nord du tracé : une part importante des activités logistiques est dédiée au transport, à l'entreposage ainsi qu'au commerce. En proximité du CSNE, le projet E-Valley dédié au e-commerce devrait accentuer cette polarité (superficie de 700 000 m² d'entrepôts).

Entre les deux, quelques petites entités logistiques sont localisées dans la vallée de l'Oise, ainsi que le long de l'autoroute A1 sur les communes de Roye (transporteurs de fret interurbains et de proximité) et de Péronne (chargeurs de la distribution de l'alimentaire ou de l'équipement).

Aires de la logistique (périmètres de la DRA et de proximité du CSNE)

Réseau viaire

Le CSNE se situe entre les mailles de plusieurs axes routiers structurants, qui sont particulièrement denses sur les 2/3 nord de son tracé.

Au stade d'avant-projet sommaire (2015), le projet prévoyait 59 rétablissements routiers sur une centaine en situation de référence (intégrant les chemins ruraux). Dans certains secteurs, et a fortiori sur le nord du tracé, la faible densité des rétablissements est susceptible de créer des effets de coupures pour les populations résidentes et d'affecter les déplacements du quotidien et l'activité agricole.



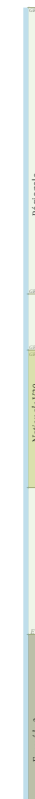
Rétablissements routiers du CSNE

Itinéraires cyclables structurants

Le tracé du CSNE est concerné par 3 catégories d'itinéraires cyclables d'importance européenne (EuroVelo 3), nationale (V30) et régionale, inscrits au Schéma Régional des Véloroutes et Voies vertes.

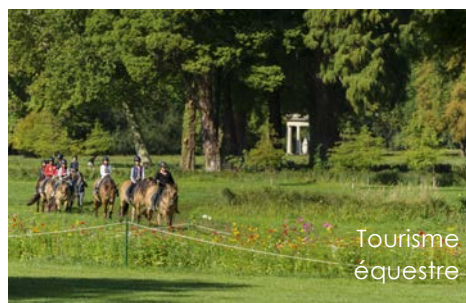
Ces différentes sections composent un itinéraire continu le long du CSNE. Une fois aménagées, elles permettront de mailler des itinéraires cyclables situés au nord, au sud, et en proximité de son tracé, en plus de proposer une infrastructure douce pour certains déplacements du quotidien dans les secteurs urbanisés.

Afin de développer cet itinéraire en produit touristique, il est important de le connecter à d'autres véloroutes déjà reconnues (véloroutes de la Vallée de la Somme ou du Bassin minier), de l'équiper et d'y développer une offre de services en faveur du vélo, en lien avec d'autres équipements touristiques.



Maillage des itinéraires cyclables structurants

Clé d'entrée n°3 : aménités





Itinéraires modes actifs bord à canal et rétablissement d'itinéraires existants

Mobilités actives

Une diversité d'itinéraires traversent le CSNE et/ou longent son tracé, certains sont d'importance nationale ou européenne, à l'instar des EuroVelo, des véloroutes et des sentiers de Grande Randonnée (GR), d'autres d'intérêt local (PR).

Il est aujourd'hui possible de cheminer le long des voies d'eau existantes par les chemins de services, de façon plus ou moins continue.

Sur la moitié sud du Canal, l'itinéraire dédié aux modes actifs sera majoritairement situé en rive est, et sur la moitié nord du tracé en rive ouest.

6 points d'interconnexions avec des grands itinéraires existants sont identifiés : au nord le GR 121 ; au centre du tracé le GR 145 - Via Francigena, le GRP Bataille de la Somme, le GR 800 et la véloroute vallée de Somme ; au sud du tracé les grands itinéraires vélos de l'Oise (EuroVélo 3 et véloroute vallée de l'Aisne) ainsi que les GR 123 et 655 du Pays du Noyonnais.

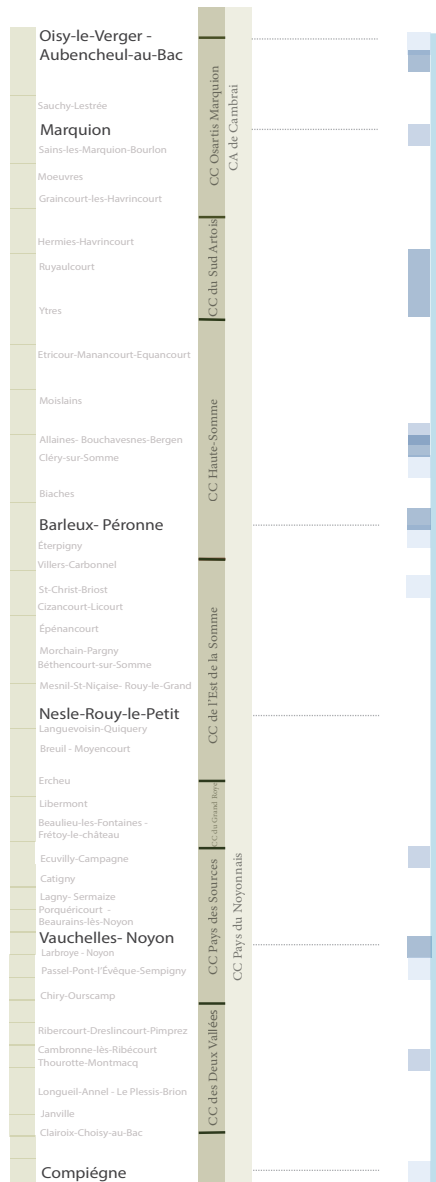
Certaines continuités seront à rétablir sur des franchissements du CSNE.

Tourisme équestre

8 équipements associatifs équestres de petite taille sont situés en proximité du futur canal. Il n'est pas recensé d'itinéraire équestre aux Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. La pratique des cavaliers est en effet privilégiée sur les chemins ruraux bordant les équipements équestres dans un rayon de 5-6 km.

Au sud du tracé, sur le secteur de Compiègne, la pratique de l'équitation est bien développée autour de l'hippodrome et du stade équestre, équipements structurants du tourisme équin situés en proximité de la forêt de Compiègne. La montée en puissance de l'activité équestre en Haute-Somme est à souligner, avec le Pôle équestre de Péronne, mis en service en 2020, et le projet d'itinéraire équestre européen (Route d'Artagnan) qui franchira le CSNE sur la commune d'Ercheu. En complément, des boucles équestres pourraient être étudiées sur ce secteur.

Structures équestres et itinéraire équestre structurant en projet



Points d'intérêts du CSNE

Le CSNE, par l'échelle de ses ouvrages d'art et sa configuration, proposera des points d'intérêts tout au long de son tracé : **6 sites de confluences**, **6 écluses de haute chute**, dont 3 seront visitables (Oisy-le-Verger, Allaines et Noyon), le pont-canal de la Somme ainsi que le bassin réservoir de Louette (Allaines).

Au nord du tracé, la tranchée d'Ytres offrira également un paysage spectaculaire avec une faille de 40 mètres de profondeur creusée dans le plateau artésien pour le passage du canal.

Ces points d'intérêts pourraient être valorisés dans le cadre de projets relevant du tourisme fluvial et fluvestre.

Points d'intérêt (ouvrages, confluences...)

Points de vue remarquables

Au moins **7 points de vue remarquables** sur le futur CSNE sont d'ores et déjà localisés depuis des points hauts ou des belvédères du paysage environnant (mont Ganelon, cimetière militaire d'Etricourt-Manancourt...) ou des franchissements du futur canal (RD 939 par exemple).

Le CSNE offrira également des vues sur des reliefs (mont Renaud, mont St Quentin) ou des monuments situés dans sa proximité notamment sur l'église de Thourotte et la cathédrale de Noyon.

Points de vue remarquables sur et depuis le CSNE

Patrimoine bâti et paysager

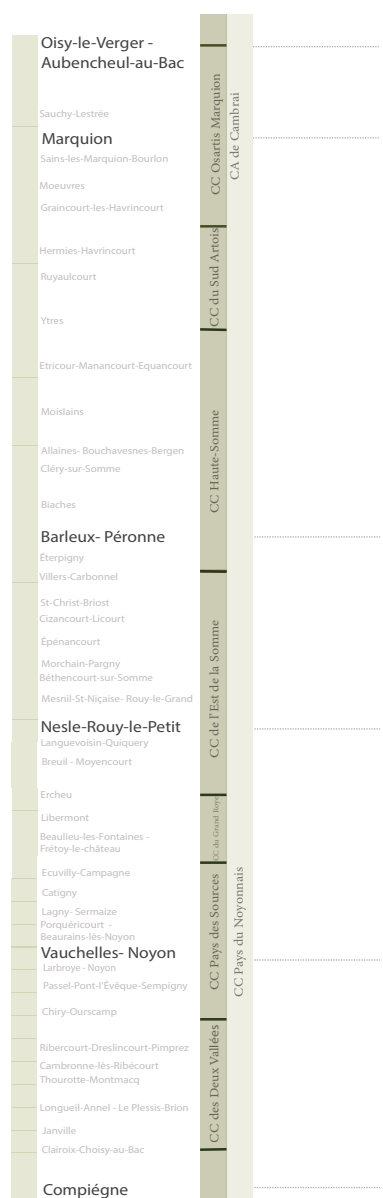
Sur le périmètre de la DRA, les villes et villages ont été fortement touchés par les guerres successives (1870, 1914-18, 1939-45), gommant sur certains secteurs le patrimoine bâti antérieur au XXème siècle. 69 édifices classés ou inscrits sont recensés en proximité du CSNE, ainsi que de nombreux édifices/ensembles présentant un intérêt architectural (sans protection).

Sur la partie nord, on ne dénombre pas d'édifice classé ou inscrit en proximité du canal. Seuls quelques cimetières militaires avoisineront la nouvelle voie d'eau.

Sur la partie sud (Oise), un patrimoine bâti civil ou religieux ancien, remontant au Moyen-âge, est encore présent. Ce secteur concentre 85 % du patrimoine bâti protégé en proximité du canal et le seul site inscrit (mont Ganelon), reflétant la présence passée de nombreuses abbayes et autres lieux de pouvoir.

La valeur patrimoniale des ensembles urbains de Noyon et Compiègne est reconnue par l'instauration d'AVAP (anciennement ZPPAUP).

Patrimoine bâti et paysager protégé et densité de patrimoine non protégé



Plaisance

Les **6 haltes et ports de plaisance** existants sur l'Oise et le canal du Nord (Jaux, Compiègne, Longueil-Annel, Pont-l'Évêque, Péronne, Marquion) seront accessibles depuis le CSNE et abrités de la navigation fluviale à grand gabarit.

Ils sont aujourd'hui majoritairement occupés par des résidents et ne disposent que de peu de places pour le transit des plaisanciers.

Les 2 équipements prévus sur le CSNE permettront de répondre aux besoins de places de transit pour des haltes de courte durée.

Des embarcadères au sud, au centre et au nord du tracé seront nécessaires pour permettre l'accostage de bateaux promenades et de paquebots fluviaux.

Équipements fluviaux existants et en projet

Autres loisirs nautiques et pêche de loisir

Le périmètre de la DRA recense **5 clubs de loisirs nautiques** (aviron et canoé kayak) : Compiègne, Ham, Cambrai (2) et Marquion. Une multiplicité de sites de pêche de loisir sont présents sur les trois secteurs du tracé du CSNE (Compiégnois-Noyonnais, Somme et Artois-Cambrésis), en particulier au niveau des étangs de la Somme et de la Sensée.

Les sports nautiques seront pratiqués de façon préférentielle sur les voies d'eau adjacentes au CSNE. Des emplacements pour la pêche sont prévus le long du CSNE et seront à intégrer dans la valorisation globale de la pêche de loisir (promotion et intégration à des parcours de pêche).

Structures ou équipements de loisirs nautiques selon leur nature (sportive, pêche)

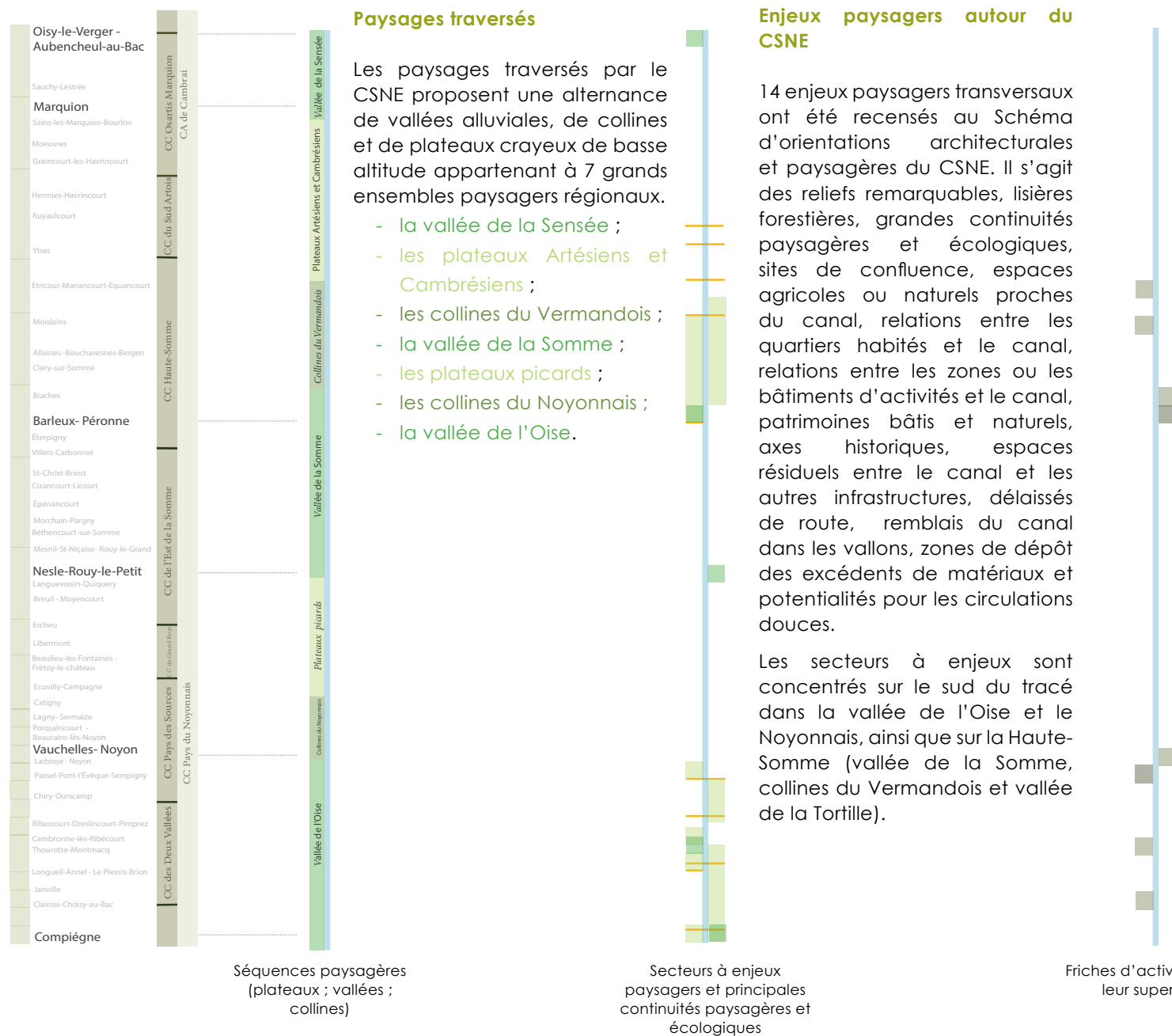
Espaces publics de loisirs

Les espaces publics de loisirs en proximité du CSNE sont principalement composés d'espaces de nature, le périmètre de la DRA bénéficiant de nombreux boisements et massifs forestiers sur sa partie sud et de zones humides dans les vallées de la Somme et de la Sensée au nord.

Le rôle de la future voie d'eau est essentiel pour l'offre de loisirs de proximité. Elle permettra de mettre en réseau de nouveaux espaces tels que le Parc des 2 rives à Noyon ou le pôle de loisirs d'Allaines, avec l'ensemble des espaces publics situés le long du tracé par l'itinéraire bord à canal.

Jardins et parcs publics structurants

P *en projet





Équipements d'accueil des touristes

Équipements d'accueil des touristes

Les équipements touristiques recensés sur le périmètre de la DRA sont principalement :

- des musées et châteaux représentatifs de l'Oise, à l'extrémité sud du tracé, avec le château de Compiègne en proximité du CSNE, ainsi que des châteaux notoires dans un périmètre d'une heure (Chantilly, Pierrefonds),
- liés au tourisme de mémoire dans le Santerre, organisé autour de circuits, d'un équipement structurant à Péronne, l'Historial de la Grande Guerre, et de nécropoles emblématiques,
- des grands musées de rayonnement national situés dans un périmètre d'une heure au nord du CSNE (Louvre-Lens, Musée Matisse).

5 grands équipements touristiques sont recensés en proximité du CSNE. Une commune, Noyon, est labellisée « Ville d'art et d'histoire » ; un projet de labellisation « Pays d'art et d'histoire » est à l'étude sur la Haute-Somme.

La Cité de la Batellerie à Longueuil-Annel est le seul équipement à vocation fluviale. Plusieurs Maisons du canal positionnées le long du tracé permettront d'informer sur le projet durant la phase chantier.

Densité des hébergements touristiques en proximité du CSNE

Hébergement touristique

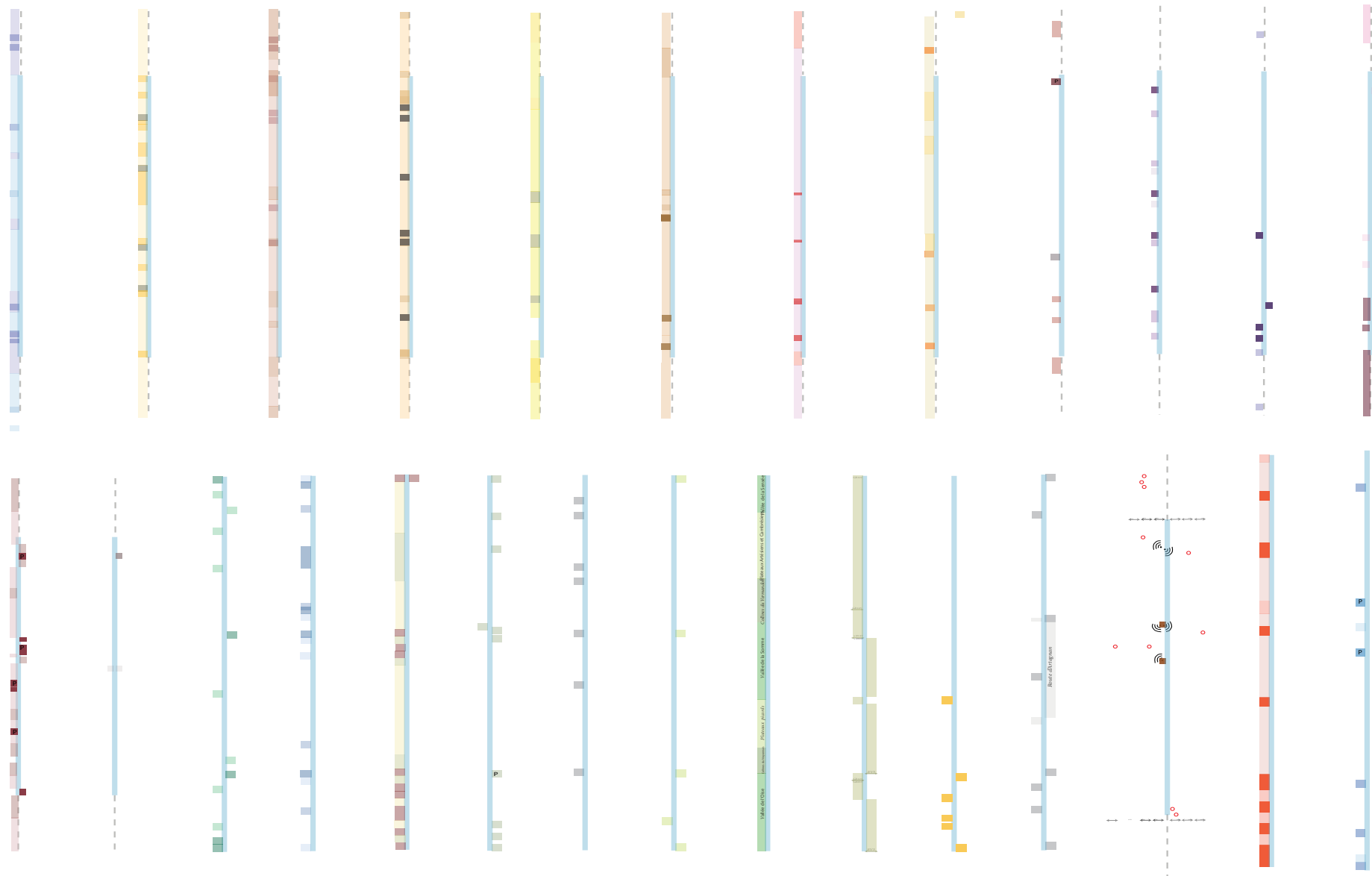
L'offre en hôtellerie est concentrée autour de Compiègne, secteur le plus urbanisé du tracé.

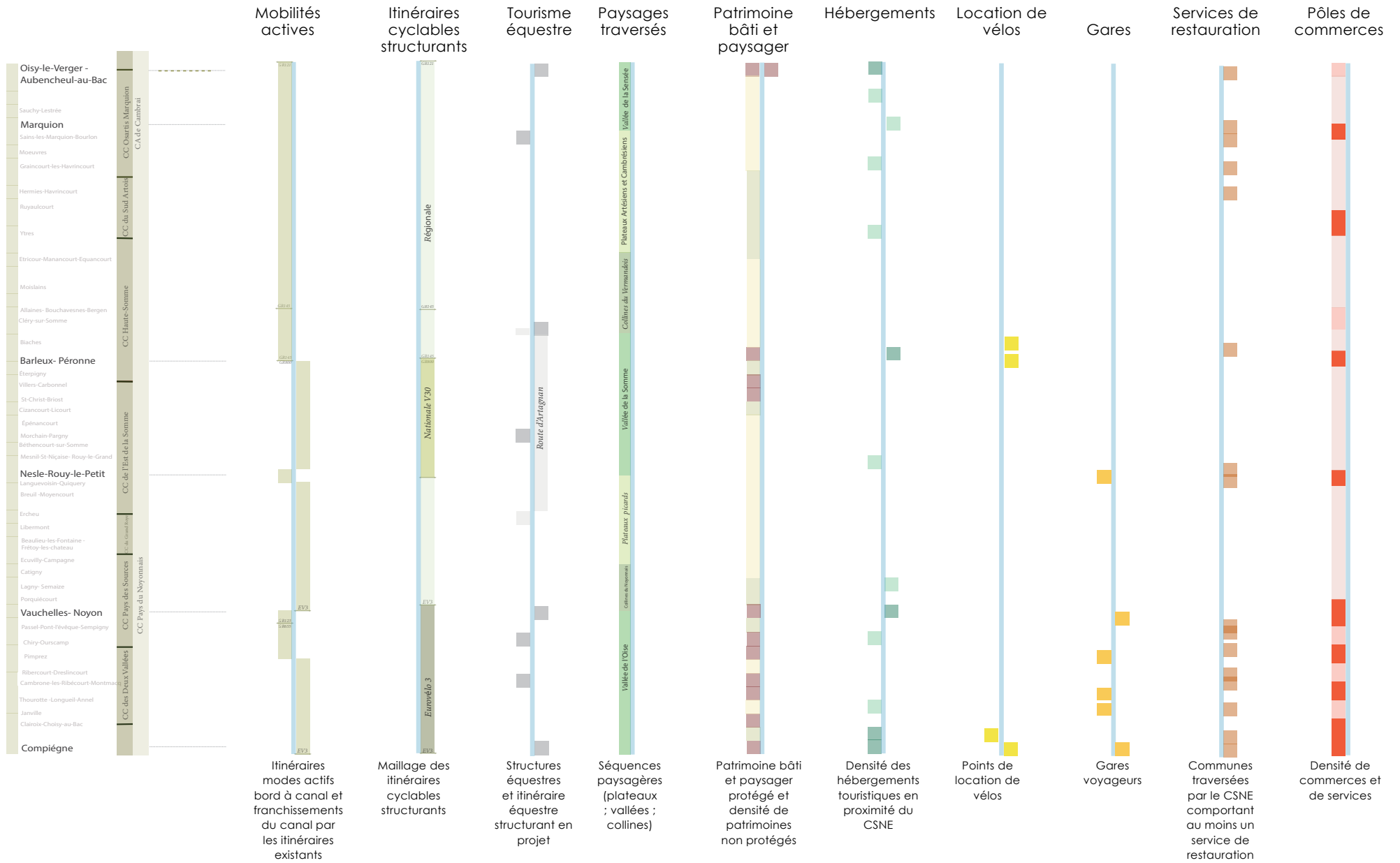
L'offre de camping est particulièrement présente sur les vallées de la Sensée et de la Somme.

L'offre en hébergements touristiques reste faible en Haute-Somme, notamment au regard des atouts touristiques de ce secteur (loisirs de pêche, de nature ou encore tourisme de mémoire).

Le caractère rural de certaines portions du territoire offre un potentiel en matière d'accueil à la ferme qui pourrait être exploité.

Lectures croisées








L'itinérance s'appuie sur un réseau de voies, cyclables, pédestres ou équestres, permettant de découvrir un territoire, pour une multitude d'utilisateurs.

Qu'il s'agisse de grands voyageurs, de sportifs, de curieux ou de promeneurs, les parcours, les infrastructures et les services recherchés ne seront pas les mêmes.

Pour les grands voyageurs, qui empruntent les tracés structurants

Offre d'itinéraires :

-  Véloroute du CSNE, EuroVélo3, Véloroute vallée de Somme,
-  Via Francigena, GR 145 ; GR 800 ; GR 121 ; GR 123 ; GR 655,
-  Route d'Artagnan.

Point d'accès : gares de Compiègne, Noyon, Nesle, Aubigny-au-Bac, Ribécourt-Dreslincourt, Chiry-Ourscamp, Longueil-Annel, Thourotte, Jaux, gare routière de Péronne.

Offre en termes d'hébergement et de restauration : plus fournie sur l'Oise, à renforcer sur l'Artois-Cambrésis en restauration, à renforcer sur la Somme en hébergement et commerces multiservices.

Intérêt paysager des parcours proposés : intérêt très marqué sur les parties Oise et Somme (vallées humides & boisements).

Opportunités :

- Hébergements et commerces multiservices à renforcer sur la Somme, y compris les gîtes équestres.
- Étudier la création d'un GR qui donnerait à voir le CSNE dans les paysages, en maillage des itinéraires existants.
- Développer les services vélos en proximité des gares (Noyon, Nesle, Aubigny-au-Bac) et le long de l'itinéraire.

Pour les sportifs, en recherche de terrains plus accidentés et d'effort

Offre en termes d'itinéraires : circuit VTT de l'Oise inscrits au PDIPR (« Les becs dans l'eau » à Longueil-Annel (n°180); « Le Mont Saint-Siméon à Noyon » (n°67)), base VTT à Elincourt-Sainte-Marguerite (CC Pays des Sources).

Offre en termes d'équipements (infrastructures de plein air, location de matériel) :

- Itinéraire équestre européen en projet (Route d'Artagnan) en franchissement du CSNE à Ercheu.
- Centres équestres en proximité du CSNE (Pargny, Péronne, Oisy-le-Verger) dont un hippodrome sur Compiègne.
- Points de locations de matériel (vélos) à Péronne et Compiègne.
- Intérêt sportif des parcours existants : relief vallonné (La Tortille), et milieux forestiers du Compiégnois-Noyonnais.

Opportunités :

- Boucles équestres en Haute-Somme en lien avec le pôle équestre de Péronne.
- Boucle VTT dans la vallée de la Tortille.

Pour les curieux, en quête de points d'intérêts paysagers et patrimoniaux

Offre d'itinéraires accessibles depuis le CSNE : boucles et itinéraires du souvenir dans la Somme (GRP Bataille de la Somme & GR 145).

Opportunités : faciliter l'accès et la signalisation des boucles locales d'intérêt patrimonial depuis le CSNE :

- Vers la ville de Noyon ;
- depuis le point d'arrêt d'Ourscamp jusqu'à l'ancienne Abbaye (GR123 & circuit Chiry 14-18) ;
- vers les sentiers forestiers de la forêt de Compiègne, du bois de Bourlon
- vers les sites de confluences.

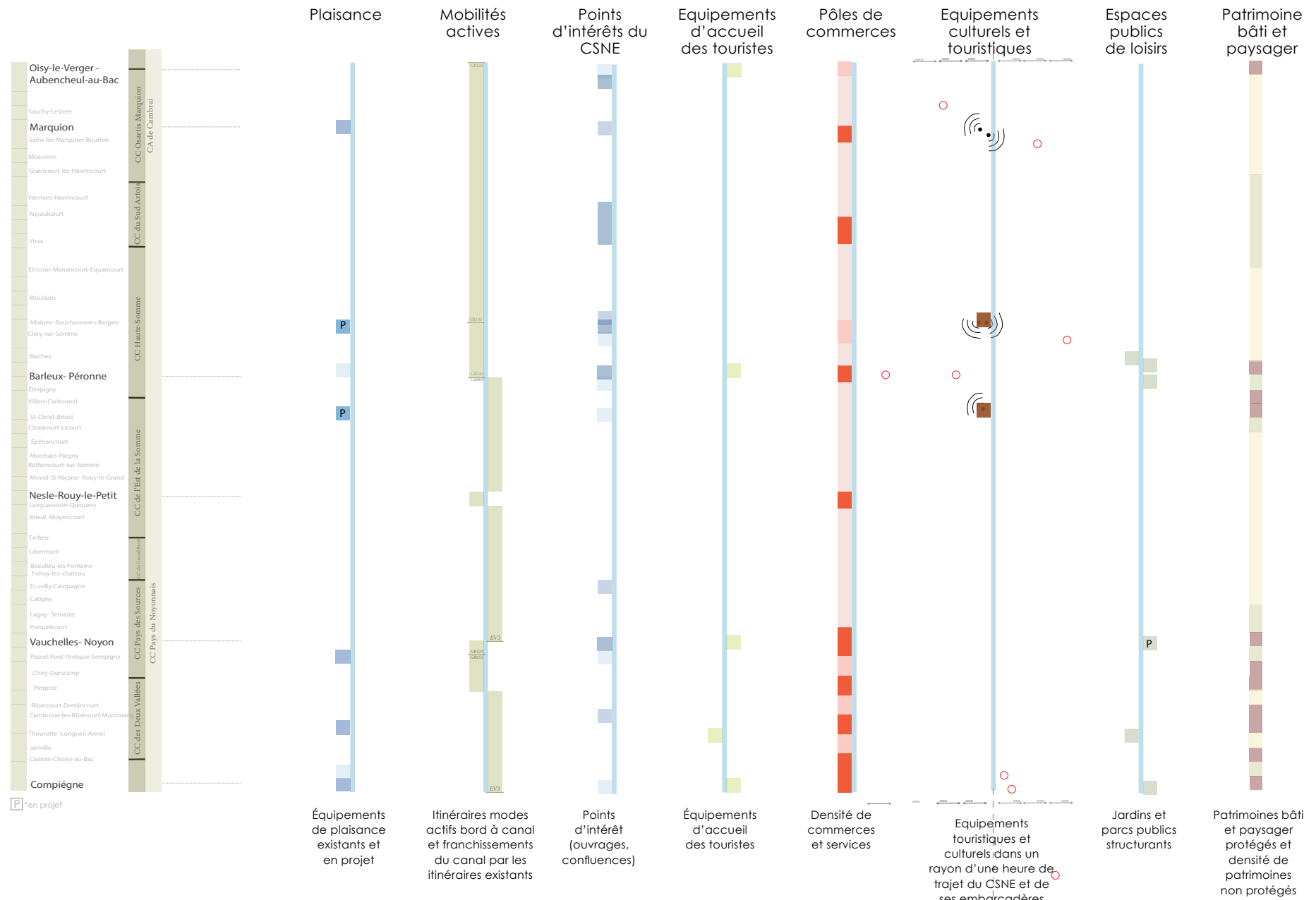
Pour les promeneurs, en recherche de boucles de proximité

Offre de boucles locales :

- Diversifiée sur les secteurs de la Sensée, du Noyonnais, de la Somme (ex circuit des calvaires à Morchain & PDIPR 80).
- Densité de chemins ruraux sur l'Artois-Cambrésis.

Opportunités :

- Aménager des accès et signaler l'itinéraire bord à canal.
- Signaler les boucles locales depuis le chemin de service du CSNE.



Le secteur du tourisme fluvial s'étend de la promenade courte aux croisières sur bateau avec hébergement, permettant la découverte d'un territoire lors d'escales.

Selon le type de bateau, le rythme d'escales est variable (entre 1 à 3 escales en moyenne sur une croisière avec hébergement ; 1 escale maximum pour un bateau promenade). La pratique d'activités lors des escales est variable et davantage orientée vers la découverte de sites naturels et historiques.

Le tourisme fluvial doit être considéré au regard des voies d'eau adjacentes : les itinéraires de la Somme et de l'Oise jouent un rôle clé dans le développement d'un tourisme fluvial autour du CSNE et de ses équipements de plaisance.

Tourisme fluvial éphémère

Type de flotte : bateau promenade.

Offre existante d'embarcadères à Longueuil-Annel, Compiègne et Pont-L'Évêque pour le bateau promenade (« L'escapade »), à proximité desquels se situent des équipements d'accueil des touristes.

Des paysages urbanisés et naturels sur les vallées de l'Oise, de la Somme et de la Tortille seront observables depuis le CSNE.

Opportunités :

- Développer un tourisme fluvial éphémère de bateaux promenades à l'échelle de certains biefs (bief le plus long : Campagne-Allaines avec potentiel de deux embarcadères sur le CSNE (St Christ-Briost et Allaines) et un embarcadère sur le canal du Nord (Péronne).
- Créer des boucles fluviales accessibles depuis le CSNE, en s'appuyant sur le maillage des voies d'eau adjacentes : boucle avec le Canal de Saint Quentin et le canal de la Sensée, par la réouverture à la navigation de la section Offoy-St-Simon et le maintien en eau du bief Pont-l'Évêque - Languevoisin, boucle avec le canal Latéral à l'Oise entre Chauny et Pont-l'Évêque.
- Appuyer le rôle touristique des ouvrages d'art du CSNE (pont-canal à Péronne, écluses visitables de Noyon, Allaines et Oisy-le-Verger).
- Permettre une halte à proximité du centre de Noyon, au moyen d'aménagements nécessaires (stationnement et/ou embarcadère, liaison piétonne avec le centre).

Tourisme fluvial d'hébergement

Type de flotte : péniche-hôtel, plaisance locative, plaisance privée, paquebots Hôtel.

Offre existante de ports et haltes de plaisance à Pont-L'Évêque, Péronne, Compiègne, Longueuil-Annel, Jaux et Marquion, et à venir à Allaines - St Christ-Briost (deux sites de plaisances). Des équipements toutefois datés et/ou offre de services aux plaisanciers est à renforcer.

Offre existante de quais pour paquebots fluviaux à Compiègne et à venir à Allaines et Marquion.

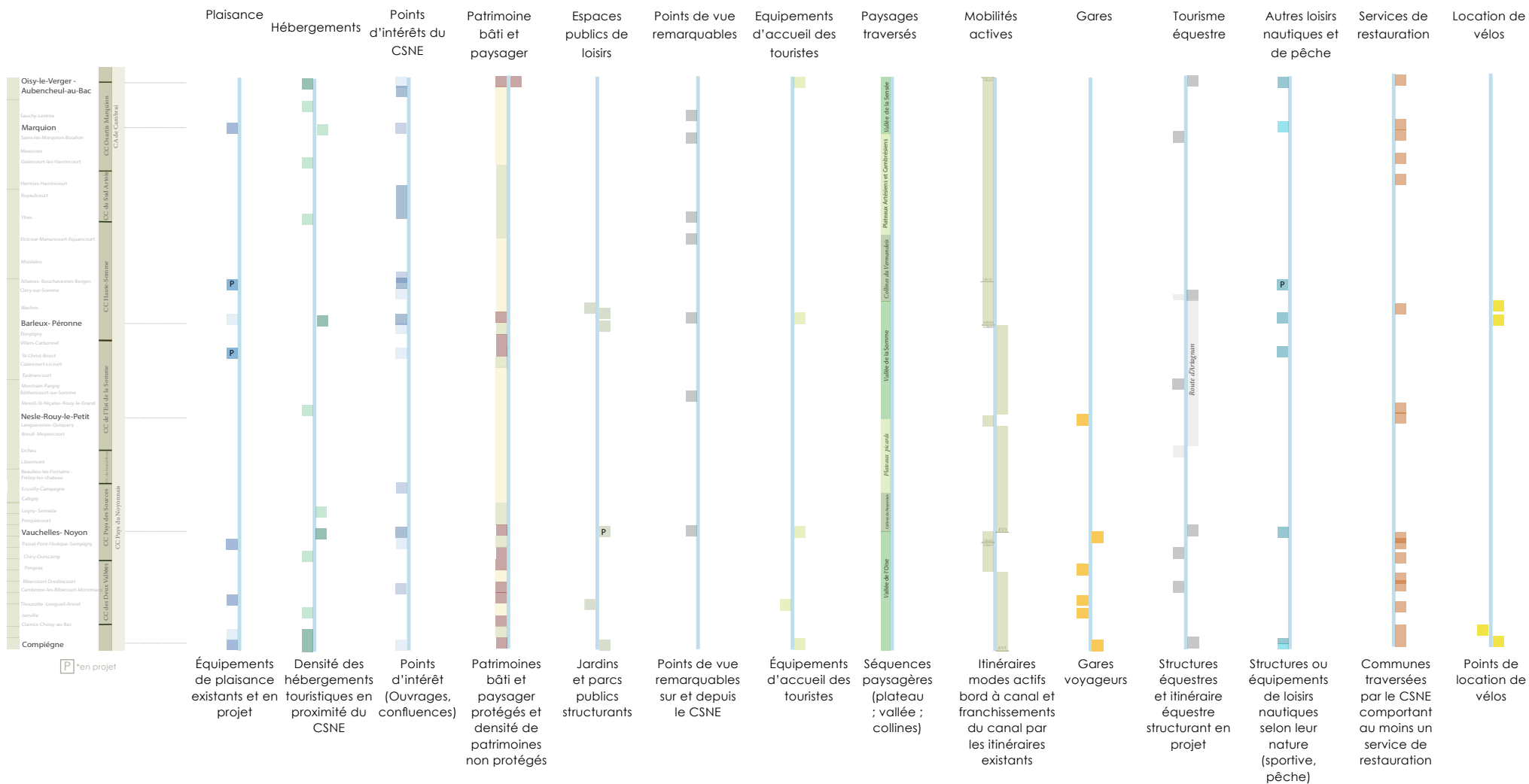
Offre en services et commerces pour les plaisanciers présente uniquement à Compiègne et Longueuil-Annel ou accessible en vélo à Pont-L'Évêque (EV3 vers Noyon), Marquion et Péronne (des aménagements sont à prévoir pour sécuriser l'accessibilité depuis Allaines).

Offre en équipements d'accueil des touristes à une heure du CSNE :

- depuis Marquion, grands musées (Louvre-Lens, Musée Matisse, Centre historique minier) et patrimoine UNESCO (Bassin minier, beffrois...);
- depuis Allaines : patrimoine social (Familistère de Guise, hortillonnages d'Amiens) et de mémoire (Mémorial Australien, Thiepval...);
- depuis Compiègne : châteaux de l'Oise (Palais impérial, Chantilly, Pierrefonds, Villers-Cotterêts, Ermenonville).

Opportunités :

- Relier les quais de paquebots fluviaux et les ports de plaisance aux centres urbains les plus proches par des aménagements destinés aux mobilités actives : Péronne-Allaines, Marquion-Cambrai.
- Renforcer les offres de services et de commerce en proximité des ports de plaisance d'Allaines, de St Christ-Briost et Pont-L'Évêque.
- Moderniser les infrastructures portuaires existantes et renforcer Longueuil-Annel dans sa vocation en matière de tourisme fluvial (Création de services aux plaisanciers).
- Rechercher des complémentarités entre les 3 ports/haltes de plaisance du Santerre-Haute Somme (port de Péronne, halte de St Christ-Briost, escale d'Allaines), en favorisant la plaisance de transit sur les équipements du CSNE et la plaisance des résidents sur les voies d'eau adjacentes (à Péronne notamment).



Le tourisme fluvestre rassemble les activités de tourisme ou de loisir d'une voie d'eau et de ses espaces attenants, qu'elles soient combinées ou indépendantes les unes des autres.

Ces activités récréatives multiples autour de la voie d'eau sont créatrices de valeur sociale et économique pour un territoire.

Différentes pratiques et points d'intérêt pourraient être rendus accessibles (à pied ou à vélo dans un rayon de 2.5 km) depuis les équipements de plaisance du CSNE, à l'instar des :

Activités nautiques et pêche de loisirs

Combinaison avec les équipements de plaisance sur les vallées de l'Oise, de la Somme, de la Tortille et de la Sensée.

Offre existante d'équipements de loisirs nautiques :

- Quelques clubs d'aviron (Compiègne, Longueuil-Annel, Marquion).
- Équipements et services dédiés à la pêche de loisirs en Santerre et Artois-Cambrésis (étangs de St Christ-Briost, étangs d'Aubigny-au-Bac, Marais de Brunémont).

Opportunités sur les voies d'eau désaffectées ou sur le bassin réservoir :

- Tirer parti de l'aménagement d'un espace de loisirs nautique/aquatique à Allaines, et éventuellement du Bassin réservoir de la Louette (si possible techniquement).
- Soutenir le développement d'une offre de loisirs sportifs nautiques sur des sections du canal du Nord maintenues en eau (section Havrincourt-Marquion par exemple) ou sur des bras morts du Canal Latéral à l'Oise.

Sites/activités culturelles

Combinaison avec les équipements de plaisance à Longueuil-Annel, Noyon, Compiègne et Péronne.

Intérêt culturel autour de la batellerie à Longueuil-Annel (musée de la batellerie), autour de la Première Guerre mondiale à Péronne (Historial de la Grande-Guerre).

Intérêt patrimonial et architectural à Noyon (Cathédrale Notre-Dame, cloître de l'Hôtel-Dieu, Chapelle épiscopale) et Compiègne (Palais

Impérial, Mémorial de l'internement et de la déportation).

Refléter les savoir-faire du territoire : ouvrir à la découverte des villages et de leur authenticité (produits du territoire : d'origine agricole et céréalière sur la Haute Somme – bière sur le secteur Oise, Compiègnais –pisciculture à St Christ Briost)

Opportunités : les ouvrages du CSNE (écluses, pont-canal) seront des points d'intérêt techniques et architecturaux à valoriser.

L'itinérance (cf lecture croisée Itinérance)

Combinaison avec les équipements de plaisance à Compiègne, Pont-L'Évêque, Péronne, Allaines.

Compiègne : EuroVélo 3, véloroute vallée de l'Aisne, location de vélo

Pont l'Évêque : EuroVélo 3, GRP du Pays Noyonnais

Péronne et Allaines : véloroute vallée de la Somme (V30), GR 143/Via Francigena/GRP Bataille de la Somme, locations de vélos.

Accès aux gares de Compiègne, Longueuil-Annel, Noyon, et la gare routière de Péronne depuis les sites de plaisance.

Deux points de vue remarquables sont accessibles depuis des infrastructures portuaires de plaisance : le mont St Quentin depuis les ports de Péronne et d'Allaines par le GR 143/Via Francigena/GRP Bataille de la Somme, et le mont Renaud depuis la halte de Pont-L'Évêque.

Opportunités offertes par la véloroute du CSNE :

- Identifier des spots potentiels de « boat and bike » au niveau d'équipements de plaisance.
- Favoriser la desserte pédestre et cyclable :
 - de la halte nautique de St Christ-Briost dans une optique de maillage avec le GR 800 et la boucle locale ;
 - de la halte nautique de Marquion dans une optique de maillage avec le GR121 et les boucles locales autour de la Sensée via le chemin de halage du canal du Nord.

Activités sportives et/ou ludiques terrestres

Accès à des activités sportives depuis les équipements de plaisance à Compiègne, St Christ-Briost, Péronne, Allaines et Marquion.

Offre existante :

- 3 équipements équestres (sur Compiègne, Péronne et Pargny,) accessibles depuis 4 équipements de plaisance (Compiègne, St Christ-Briost, Péronne et Allaines).
- Terrains de jeux et boulodromes sur l'ensemble des communes avec équipements de plaisance.
- Terrains de tennis sur 3 communes avec équipements de plaisance (Marquion, Péronne et Compiègne).

Opportunités : signaler et rendre accessibles ces équipements depuis les sites de plaisance.

Espaces récréatifs de nature

Des espaces de nature ouverts au public en proximité de tous les équipements de plaisance.

Boisés : Forêt de Compiègne en proximité du port de Compiègne et Forêt d'Ourscamp en proximité de la halte de Pont-L'Évêque.

Humides :

- Espaces naturels : Marais de Cléry-sur-Somme, marais des Halles à Péronne en proximité du port de Péronne) ;
- Grand Marais de Baralle en proximité de la halte de Marquion ;
- Tortille restaurée en proximité du site d'escale d'Allaines ;
- Marais du Gord, du Vivier et de Quesmont en proximité de la halte de Saint-Christ-Briost.

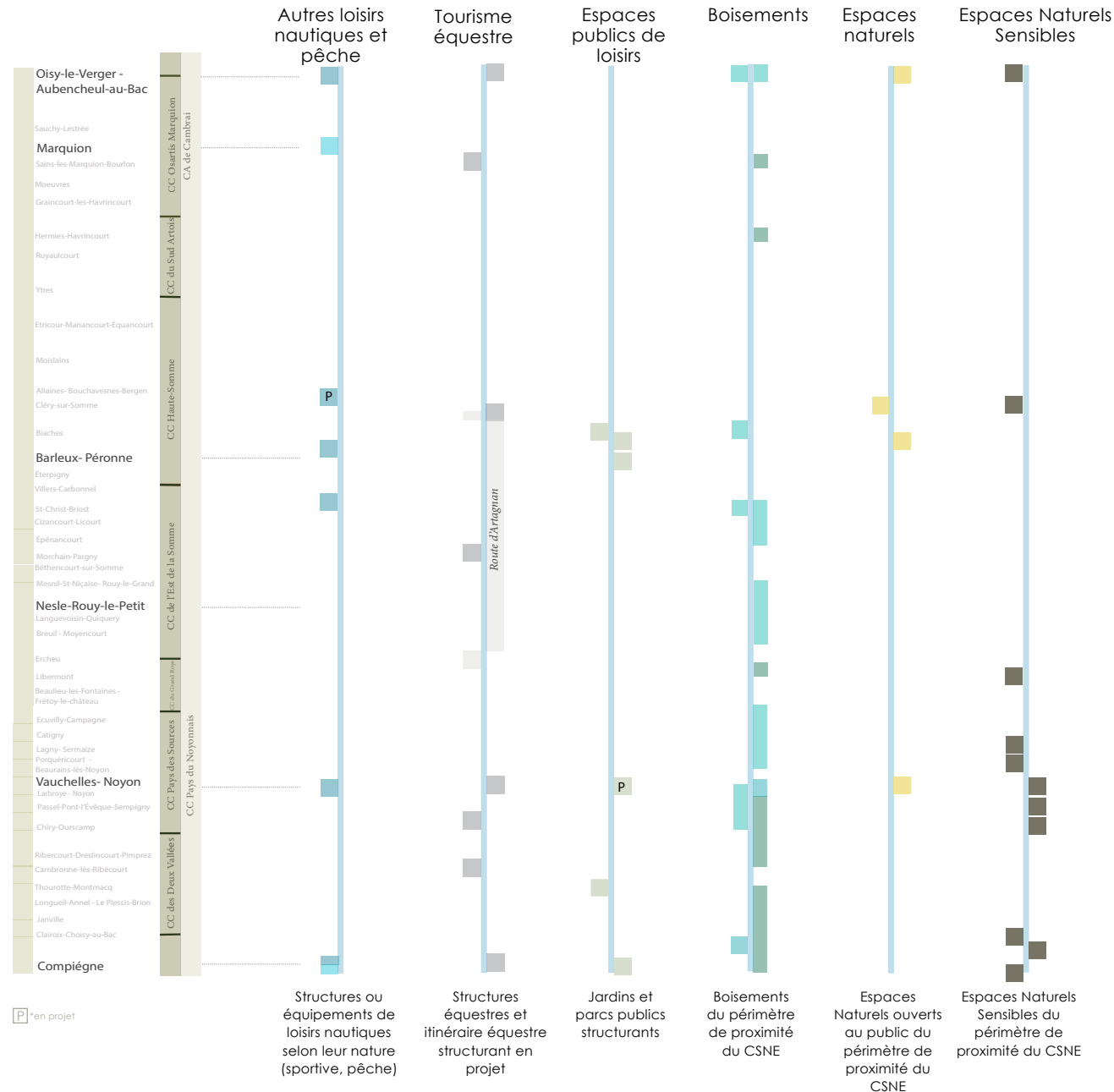
Opportunités : signaler les espaces de nature accessibles au public depuis les équipements de plaisance.

Les services connexes au tourisme fluvestre

- 4 hébergements de plein-air et 1 aire de camping-cars (Péronne) ;
- Une dizaine d'établissements hôteliers sur le centre de Compiègne ;
- 1 hébergement de pêche à Pont-L'Évêque ;

- 5 équipements de plaisances situés dans une commune avec au moins 1 service de restauration (Compiègne, Pont-l'Évêque, Longueil-Annel, Marquion).

Opportunités : renforcer l'offre d'hébergements et de restauration sur le Santerre Haute-Somme au regard des points d'intérêt.



Une diversité de loisirs en extérieur, pratiqués sur des espaces naturels ou aménagés, pourraient être accessibles ou rendus accessibles depuis l'itinéraire pédestre/cyclable bordant le CSNE.

Celui-ci doit être conçu comme un véritable espace public permettant aux usagers de s'y promener, tout en étant le fil conducteur entre les différents espaces de loisirs existants ou à créer et le lien avec les territoires traversés.

L'itinéraire bord à canal, pourrait ainsi mettre en réseau, en proximité du CSNE :

- des espaces de nature/boisements accessibles au public ;
- des parcs à l'interface du CSNE, des villes et villages ;
- des équipements de sport en extérieur (centres équestres, ...).

Des espaces de nature/boisements accessibles au public

- Au titres des Espaces Naturels Sensibles des départements : Mont Ganelon à Clairoix ; Etangs de Hauts à Cléry-sur-Somme ; Marais d'Arleux...
- Au titre des Espaces Naturels : Marais de Féchain (Aubigny), Marais des Halles (Péronne), les prairies inondables de Noyon, Marais de Cléry-sur-Somme.
- Au titre des mesures compensatoires du CSNE sur l'ensemble du tracé.
- Boisements : Forêts de Compiègne, de Laigue, d'Ourscamp Carlepont, de Noyon, de l'Hôpital, Bois d'Havrincourt, Bois de Bourlon.

Opportunités : signaler ces espaces depuis l'itinéraire bord à canal.

Des parcs à l'interface du CSNE, des villes et villages

Parcs existants :

- Les parcs et jardins sur Compiègne, propices à la flânerie (parcs du Château et Songeons).
- Parc du Cam et son étang à Péronne, propice à la détente.

Parcs en projet :

- Parc des 2 rives de Noyon.
- Base de loisirs d'Allaines.
- Aménagements paysagers du CSNE à l'image des parcs de Pimprez,

de Signies, du point de confluence Belle Rive (CSNE/Canal latéral à l'Oise à Cambronne-lès-Ribécourt) et des haltes paysagères (Choisy-au-Bac, boucles de Muids...) sur le secteur 1.

- Berges aménagées en rive droite de l'Oise à Compiègne, dans le cadre du projet d'écoquartier de la gare.

Opportunités :

- Qualifier les espaces interstitiels entre CSNE/Canal Latéral à l'Oise et CSNE/Canal du Nord.
- Favoriser l'aménagement d'espaces de détente bord à voie d'eau en proximité des sites de plaisance fluviale existants et futurs (St Christ-Briost, Péronne, Allaines) et des communes en façade avec le CSNE (Montmacq, Pimprez, Thourotte, Noyon, Catigny, Moislains, Etricourt-Mancourt, Ytres).
- Valoriser ces espaces de loisirs par des animations et événements festifs.

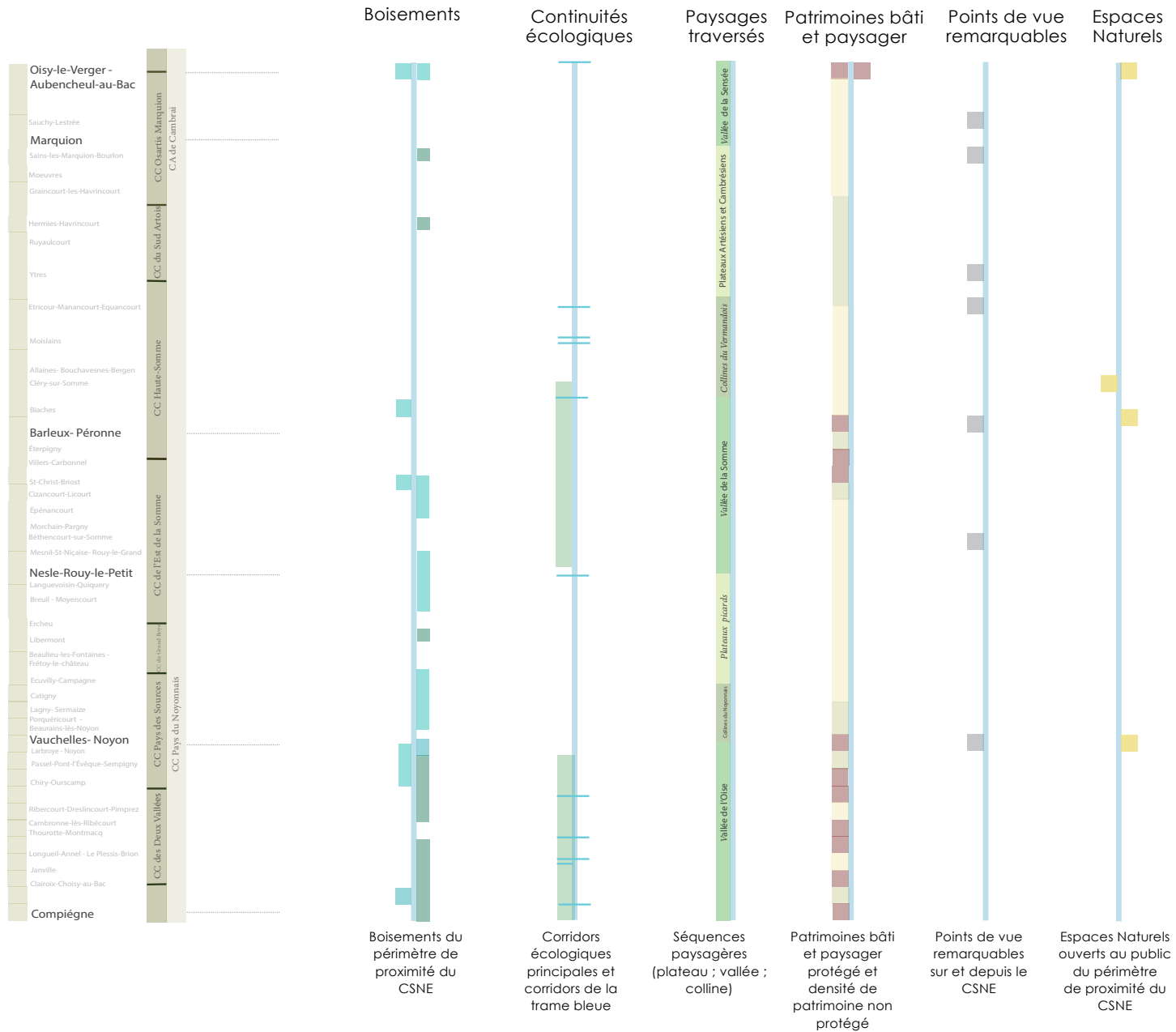
Des équipements ludiques et/ou sportifs en extérieur

Équipements sportifs :

- Nautiques sur Compiègne (Aviron) et Marquion (Canoë Kayak).
- Équestres (pôle équestre et hippodrome de Compiègne, pôle équestre à Péronne et Route d'Artagnan).
- Un terrain d'athlétisme sur Compiègne.
- Des terrains de tennis (Nesle, Péronne, Aubigny, Marquion, Hermies, Brunémont).
- Des sites de pêche : étangs de Brames sur Aronde et Carandeu, de Sempigny, de Saint-Christ-Briost, de Robécourt, d'Aubigny-au-Bac, Marais de Brunémont.

Équipements ludiques :

- Les communes riveraines du CSNE disposent pour la plupart d'au moins un plateau ou terrain de jeu et/ou bouledrome.
- Des skates-parc sur Noyon, Le Plessis-Brion, Clairoix et Compiègne.



En cohérence avec les paysages régionaux et unités paysagères traversés par le CSNE, 7 séquences paysagères sont identifiées le long de son tracé, du sud vers le nord. Certaines présentent un intérêt paysager depuis le CSNE ou ses abords ; d'autres sont plus propices à la prise de recul, pour appréhender des points d'intérêt paysagers ou le canal dans son environnement.

Ces différentes facettes paysagères pourraient être mises en musique dans le cadre d'un sentier de Grande Randonnée du CSNE.

La vallée de l'Oise, de Compiègne à Noyon

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- paysages urbanisés et industriels à Compiègne, Choisy-au-Bac ;
- paysages industriels et post industriels à Thourotte, Ribécourt-Dreslincourt
- Batellerie à Janville ;
- reliefs boisés marquant les limites de la vallée de l'Oise, boucles de Muid.

Intérêts paysagers en proximité du CSNE :

- 3 sites de confluences et Cité batelière à Longueil-Annel.
- patrimoine bâti ancien (glises, château sur Compiègne, abbaye d'Ourscamp, château Mennechet) ;
- vue plongeante sur la vallée au mont Ganelon avec vestiges romains

Le Noyonnais, de Noyon à Catigny

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- vues sur Noyon et sa cathédrale ;
- reliefs des monts du Noyonnais (mont-Renaud et « montagnes ») ;
- écluse de Noyon (visitable).

Intérêts paysagers en proximité du CSNE :

- ville de Noyon et son patrimoine architectural, commune batelière de Pont-L'Évêque ;
- vues en balcon depuis les hauteurs de la ville (depuis la nécropole française, vue sur le versant opposé de la vallée de la Verse).

Le sud Santerre de Catigny à Nesle

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- caractère ouvert du paysage, lisières et talus boisés ;
- vues en surplomb depuis le CSNE entre Libermont et Nesle.

La vallée de la Somme, de Nesle à Cléry sur-Somme

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- traversée du pont-canal enjambant la vallée de la Somme à Biaches ;
- vues sur les reliefs marquant la délimitation de la vallée (mont St Quentin).

Intérêts paysagers en proximité du CSNE depuis le GR 800 :

- villages reconstruits des bords de Somme, en briques ;
- espaces de nature du fond de vallée de la Somme (étangs, marais, roselières, prairies flottantes, tourbières....) ;
- ouvrages hydrauliques et patrimoine lié à la voie d'eau.

Les collines du Vermandois et la vallée de la Tortille, de Cléry-sur-Somme à Étrécourt-Manancourt.

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- paysage ouvert et structures paysagères de la vallée de la Tortille - rideaux et langues boisées des versants (Bois des Vaux et Bois de l'Eau) ;
- grands ouvrages du canal : pont-canal de la Somme, bassin réservoir et écluse d'Allaines (visitable).

Intérêts paysagers en proximité du CSNE depuis GR 145/GRP Bataille de la Somme : points de vue sur la vallée de la Tortille, notamment depuis le mont-Saint-Quentin et Bouchavesnes-Bergen.

Les grands plateaux d'Étrécourt-Manancourt à Hermies

Intérêt paysager depuis le CSNE très limité en raison de l'encaissement important sur cette section.

Intérêts paysagers en proximité du CSNE : vues plongeantes depuis les franchissements du CSNE : RD 58, RD 7E, RD 7, VC Hermies, RD 5.

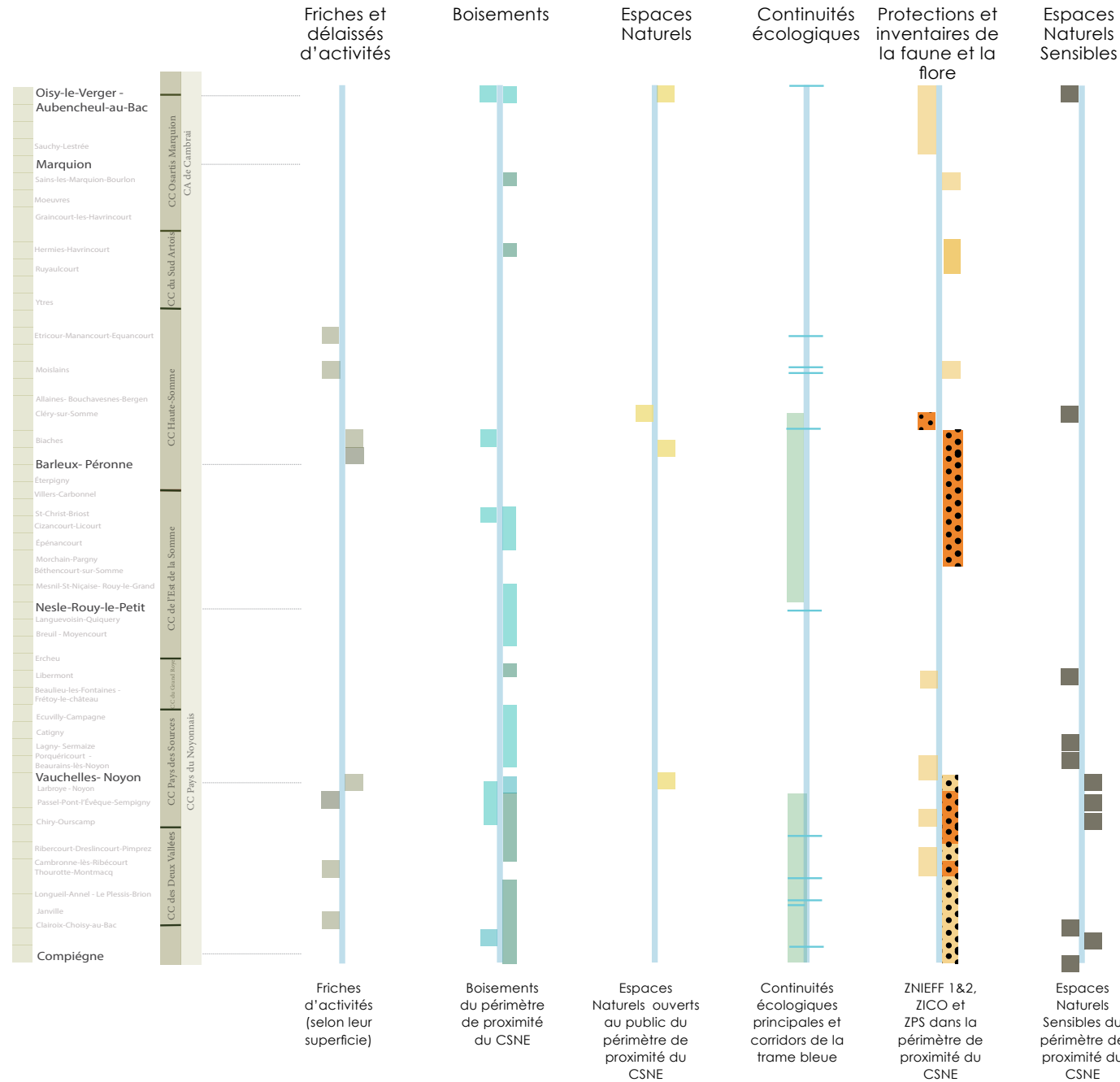
La vallée de la Sensée, de Hermies à Oisy-le-Verger

Intérêts paysagers depuis le CSNE :

- confluences CSNE/Canal de la Sensée et écluse d'Oisy-le-Verger (visitable).

Intérêts paysagers en proximité du CSNE :

- batellerie à Arleux et confluence canal du Nord/Sensée, étangs de la Sensée, vues sur le CSNE depuis les lisières du bois de Bourlon en surplomb.



Le Canal Seine-Nord Europe et ses aménagements environnementaux connexes (espaces de mesures compensatoires, berges lagunées, annexes hydrauliques et dépendances vertes) formeront un corridor de biodiversité Nord/Sud.

Un certain nombre d'espaces résiduels existants (délaissés urbains ou ruraux, friches, anciennes voies ferrées...) et à venir, créés par l'aménagement du canal, sont susceptibles de venir conforter ce corridor d'une part en épaisseur dans son périmètre de proximité, et d'autre part au travers d'un maillage avec les corridors existants.

Les espaces de nature existants et à venir en proximité du CSNE

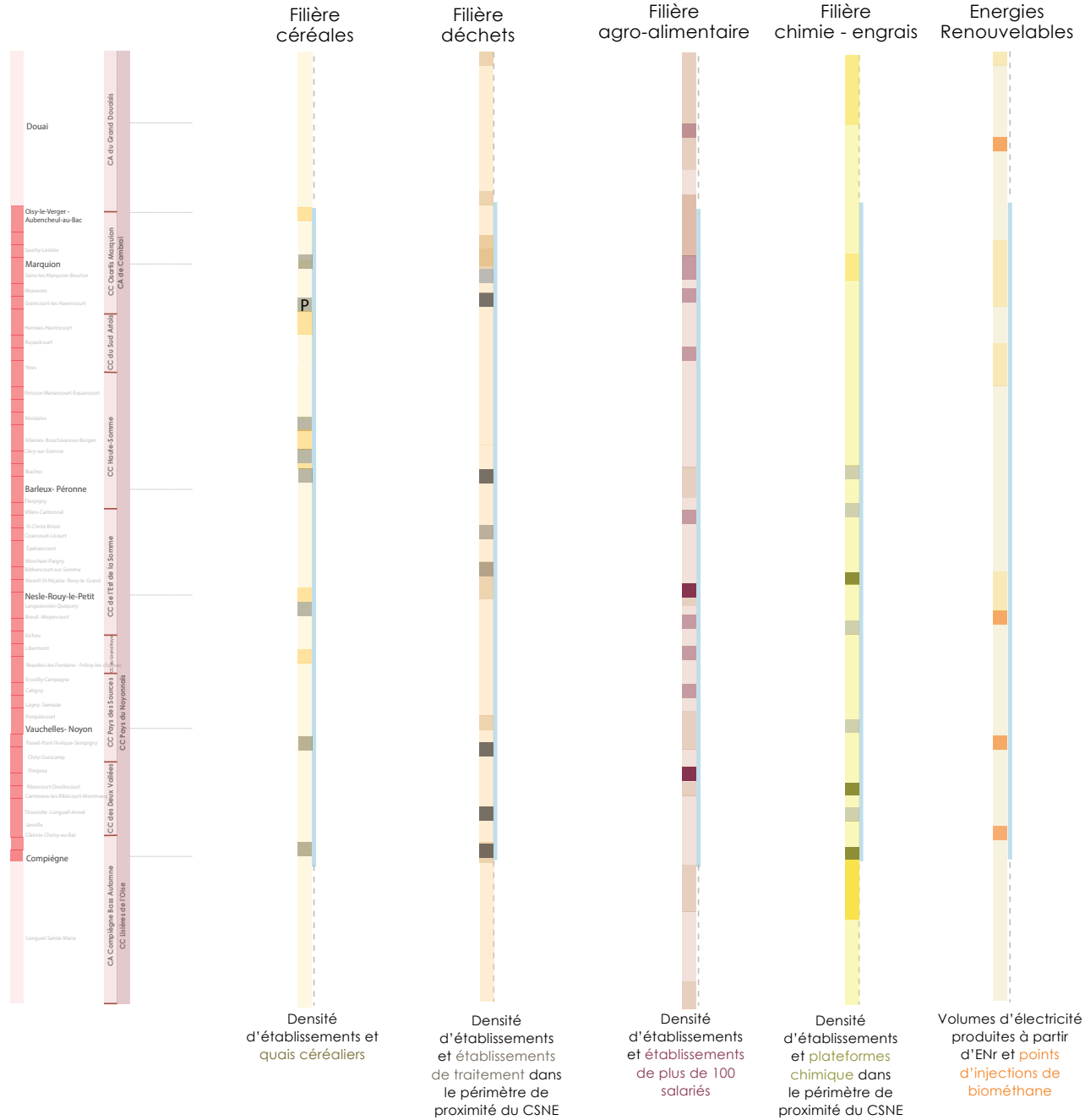
- Au titres des Espaces Naturels Sensibles des départements : Mont Ganelon à Clairoix ; Etangs de Hauts à Cléry-sur-Somme ; Marais d'Arleux...
- Au titre des Espaces Naturels : Marais de Féchain (Aubigny), Le Marais des Halles (Péronne), prairies inondables de Noyon, marais de Cléry-sur-Somme.
- Au titre des zones de protection spéciale (ZPS) et zones d'importances pour la conservation des oiseaux (ZICO) : étangs et marais du bassin de la Somme ; Moyenne vallée de l'Oise et Forêt Picardes (Compiègne, Laigue, Ourscamps).
- Au titre des ZNIEFF : vallée de l'Oise de Hirson à Thourotte, site d'échanges interforestiers de Compiègne/ Retz, complexe écologique de la vallée de la Sensée, Haute et Moyenne vallée de la Somme entre Croix-Fonsommes et Abbeville.
- Espaces de nature à venir au titre des mesures compensatoires du CSNE sur l'ensemble de son tracé, à l'exemple de la Tortille renaturée.
- Espaces verts à venir dans les emprises du projet CSNE (par exemple sur le secteur 1, entre Compiègne et Passel parc naturel de Pimprez, parc de Signies à Thourotte, parc de l'Abbaye, pré-verger communal de Ribécourt-Dreslincourt, point de confluence de la belle-rive à Cambronne-lès-Ribécourt, haltes paysagères des boucles de muids de Choisy-au-Bac et de Ribécourt).

- Boisements : Forêts de Compiègne, de Laigue, d'Ourscamp Carlepont, de Noyon, de l'Hôpital, Bois d'Havrincourt, Bois de Bourlon.

Les espaces résiduels et friches existants et à venir en proximité du CSNE

Dans l'hypothèse où ces espaces ne retrouveraient pas un usage d'activité, ils pourraient, une fois renaturés ou enrichés, participer au corridor de biodiversité du CSNE.

- Délaissés de friches d'activités (silos et friche Descamps à Moislains ; friches Mohair et Flodor à Péronne ; friche Fédéral Mogul à Pont-L'Évêque, friche Seco à Ribécourt-Dreslincourt, friche Gantois à Clairoix ; leur taille varie de 2 à 8 ha.
- Délaissés de routes : à l'issue de l'aménagement du CSNE, ces délaissés, s'ils ne sont pas réinvestis dans le cadre du projet, devraient représenter un peu moins de 2 ha au total.
- Délaissés de voies ferrées : ancienne ligne chemin de fer Chaulnes-Péronne en enrichement, qui relie la vallée de Somme aux plateaux agricoles du Santerre.
- Désaffectation des voies d'eau : certaines portions du canal du Nord ou du canal Latéral à l'Oise pourront être partiellement ou entièrement comblées et renaturées.
- Espaces résiduels à venir qui ne seraient pas aménagés dans le cadre du projet CSNE.



Il existe de nombreuses technologies d'énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) relativement matures, permettant de produire et d'auto-consommer de l'énergie sur un site industriel ou agricole, qu'il s'agisse de chaleur ou d'électricité. Selon les filières, les gisements et technologies de récupération varient.

Deux types de gisements sont identifiés : les EnR en autoconsommation et les technologies de récupération.

Secteur agricole

contexte actuel :

- EnR de type « Eolien » dans le paysage agricole du Santerre et de l'Artois Cambrésis.
- Densité d'établissements de la filière céréales (10 établissements sur le périmètre de proximité et 8 quais céréaliers dont 1 en projet sur Graincourt-les-Havrincourt) et de l'agro-alimentaire (notamment de sucreries telles que Tereos à Mesnil-St-Niçaise).
- Grandes cultures sur 45% de la SAU, culture de la betterave, maraîchage sur le Compiégnois.
- 4 installations de type méthanisation « d'unités à la ferme » :
 - 3 points d'injections de biométhane dont 2 « agricoles territoriales » : Eppeville et Coudun.
 - 1 en cogénération (Grandcourt)

Opportunités :

- Grandes cultures favorables aux EnR de type biocarburants, méthanisation (et photovoltaïque sur toitures de hangar des exploitations agricoles).
- Maraîchage sous serres favorable aux EnR de type solaire thermique et photovoltaïque.
- Des co-produits agricoles (paille, poussières de céréales) favorables au développement des EnR Biomasse.

Secteur Industriel

contexte actuel :

Filière Agro-alimentaire :

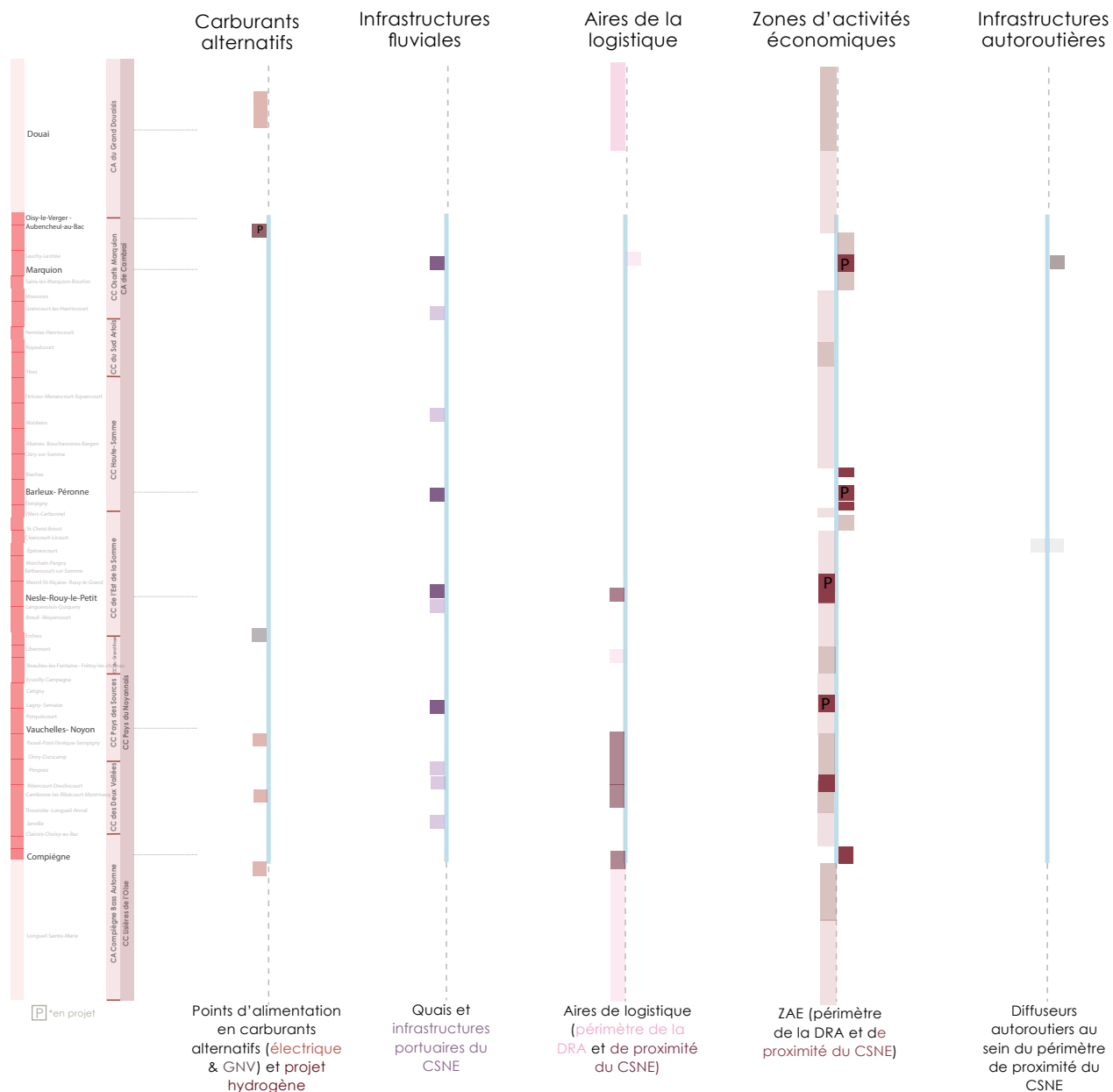
- un territoire positionné sur 3 segments : Transformation/conservation ; fabrication de sucre ; travail des grains.
- Un pôle agro-industriel, producteur d'EnR à Nesle avec la centrale de biomasse Kogeban, qui permet l'alimentation en chaleur sur trois établissements industriels du territoire.
- Des industriels de l'agro-alimentaire sur le Santerre : Tereos à Nesle, producteur de sucre et de produits dérivés d'amidon, et Bonduelle, producteur de légumes à Estrée-Mons, approvisionnent le méthaniseur à injection de biométhane d'Eppeville.

Filière chimie-engrais :

- 2 segments de la chimie représentés : fabrication de savons, parfums, produits d'entretiens et spécificités chimiques (colles, peinture, vernis) principalement dans la vallée de l'Oise.
- Projet en cours sur la plateforme chimique de Lamotte à Trosly-Breuil (60) d'installation de pompes à chaleur et autoproduction de vapeur pour un usage sur site.

Opportunités :

- La forte présence de l'industrie agro-alimentaire et de la chimie sur certains secteurs est favorable au développement de projets de fourniture d'énergie aux sites industriels à partir d'énergies renouvelables et locales. L'opportunité de ce type de projet est à étudier au cas par cas, selon les contraintes des industriels, leurs besoins énergétiques et leurs stratégies de réduction en matière d'émission de GES.
- Les sites industriels peuvent également être générateurs de coproduits et d'énergies fatales susceptibles d'être valorisés localement dans un esprit de circularité, à l'exemple du secteur de Nesle.



Les besoins en carburants d'un territoire sont fonction d'une part de la présence d'infrastructures de transports et d'autre part d'un tissu économique fortement dépendant des activités de transports, notamment routier. L'organisation de l'approvisionnement en carburants, a fortiori lorsqu'un besoin massifié est avéré, peut générer l'installation d'équipements de production, d'avitaillement (distribution) et/ou de stockage.

Production de carburants alternatifs

Pas d'installations de production existantes à ce jour sur le périmètre de la DRA. Un projet de méthaniseur privé destiné à la production de biogaz à des fins de mobilité est recensé sur Péronne.

Opportunités :

- Développement de l'utilisation du bioGNV pour la mobilité à partir des ressources locales.

Potentiel de production de carburants alternatifs :

- Le vecteur énergétique « hydrogène », au service des modes de transports (fluvial, routier), n'est pas encore mature. Malgré un potentiel important, son utilisation pour décarboner la mobilité est encouragée par les pouvoirs publics. La voie préférentielle de production d'hydrogène décarboné est l'électrolyse à partir d'électricité renouvelable. La forte densité de parcs éoliens constitue donc une ressource intéressante pour une production locale.
- Dans la mesure où la place des biocarburants dans la production de carburants alternatifs devient significative, les résidus du secteur agricole des filières agroalimentaires (Chiry-Ourscamp, Mesnil-St-Niçaise, Nesle, Estrée-Mons) et céréalières (d'Etricourt-Manancourt à Graicourt-les-Havrincourt/d'Eterpigny à Péronne) constituent des sources potentielles de biocarburants avancée¹.

Distribution de carburants alternatifs

Installations de distribution existantes (à Janvier 2021) :

- Une station GNV (ZAE de Roye),
- Des bornes électriques concentrées dans le Compiégnois et Douaisis,

¹ Biocarburants de deuxième génération : valorisation de la part non alimentaire de la plante et valorisation des déchets (résidus agricole, forestiers et résidus industriels (huiles végétales, graisses).

- Une station multi-énergie mise en service en 2021 sur la plateforme logistique Delta 3.

Des opportunités pour des sites de distribution sont liés à la présence de :

- diffuseurs autoroutiers à Marquion, Graincourt-les-Havrincourt, Ablaincourt-Pressoir et Athies liés aux trafics de l'A1/A26/A2/A29 et à Graincourt-les-Havrincourt (A26/A2)
- 31 ZAE en proximité du CSNE, essentiellement concentrées sur la moitié sud du tracé du CSNE
- 2 aires de la logistique « denses » en proximité du CSNE sur Compiègne et Ribécourt-Dreslincourt.
- lignes de bus interurbaines de la Région et transports urbains sur Compiègne, Douai et Cambrai du CSNE, support d'un nouveau trafic fluvial.

Les futurs ports intérieurs du CSNE offrent des opportunités pour le développement de la filière carburants alternatifs, en réponse à leurs besoins propres en matière de² :

- approvisionnement : la voie d'eau peut-être un support d'avitaillement par bateau pour des stations à quai des ports.
- distribution par l'installation d'équipements dédiés :
 - stations GNV sur l'ensemble des ports,
 - station multi-énergie commune entre le port de Marquion et le site E-Valley,
 - synergie à rechercher entre le port de Péronne et le projet de méthaniseur privé de la zone de la Chapelette....
- stockage de carburant alternatif (hydrogène)
- production de carburants alternatifs liés :
 - à des projets de méthaniseur,
 - à l'opportunité de structurer une filière biocarburant en lien avec le tissu industriel existant,
 - à l'opportunité d'installations de production hydrogène par reformage du méthane ou du biogaz.

La batellerie recouvre les établissements transporteurs, producteurs, réparateurs ou gestionnaires de la flotte maritime et fluviale. Ce secteur d'activité comprend une importante diversité d'acteurs du fret et de la plaisance.

La maintenance de la flotte nécessite des équipements importants (cale sèche, matériel de levage etc...) ; les services à la navigation peuvent prendre des formes variées : de type hivernage (pour la plaisance), équipements bord à quais (gestion des déchets, bornes électriques...), ou services de circulation (Systèmes d'Information Fluviale).

La mise en service du CSNE va générer des besoins supplémentaires de maintenance de la flotte et de services à la navigation.

Équipements portuaires et quais de fret

Offre actuelle de maintenance de la flotte sur le périmètre de la DRA :

- 4 établissements de type chantiers navals (Janville, Longueil-Annel, Sempigny et Courchelettes) de maintenance et de réparation de la flotte, capacité d'accueil limitée à l'accueil des bateaux de moins de 60 mètres de longueur (chantier naval à Courchelettes).
- Les grands armateurs nationaux ou européens opérant sur le territoire DRA disposent de leurs propres chantiers et sites de maintenance, à l'extérieur du périmètre.

Opportunités :

- Préciser l'opportunité d'un équipement public de maintenance pour navires à grand gabarit sur l'un des 4 ports du CSNE, de type cale de hissage (slipway) où pourrait intervenir une diversité d'artisans.
- Base Multirégio en projet à Languevoisin.

Services à la flotte :

- Une coopérative d'artisans bateliers (SCAP) et un établissement d'accastillage (SARL Guerdin & Fils) sur le Compiégnois.
- Activités de services de transport fluviaux de fret dans le Douaisis et Oise (Compiègne, Janville, Longueil-Annel).
- Stations d'avitaillement de la flotte en fuel/gaz sur les quais de Douais (2), Arleux et Marquion. (à compléter)

Opportunités : développement de services à la batellerie sur les 4 ports intérieurs du CSNE (mise en place de SIF par exemple, de bornes de recharge à quai et de bornes d'avitaillement multi-énergies).

Plaisance

Maintenance de la flotte :

- 4 établissements de type chantier navals de maintenance et de réparation de la flotte ; faible capacité d'accueil mais adaptée aux gabarits de la plaisance privée (accueil des bateaux de moins de 15m (Chantiers navals de Janville, Longueil-Annel et Sempigny)).
- Offre non adaptée à la maintenance des navires de types paquebots fluviaux.
- Éloignement de ces établissements avec les haltes fluviales ou d'escales prévues au projet CSNE.

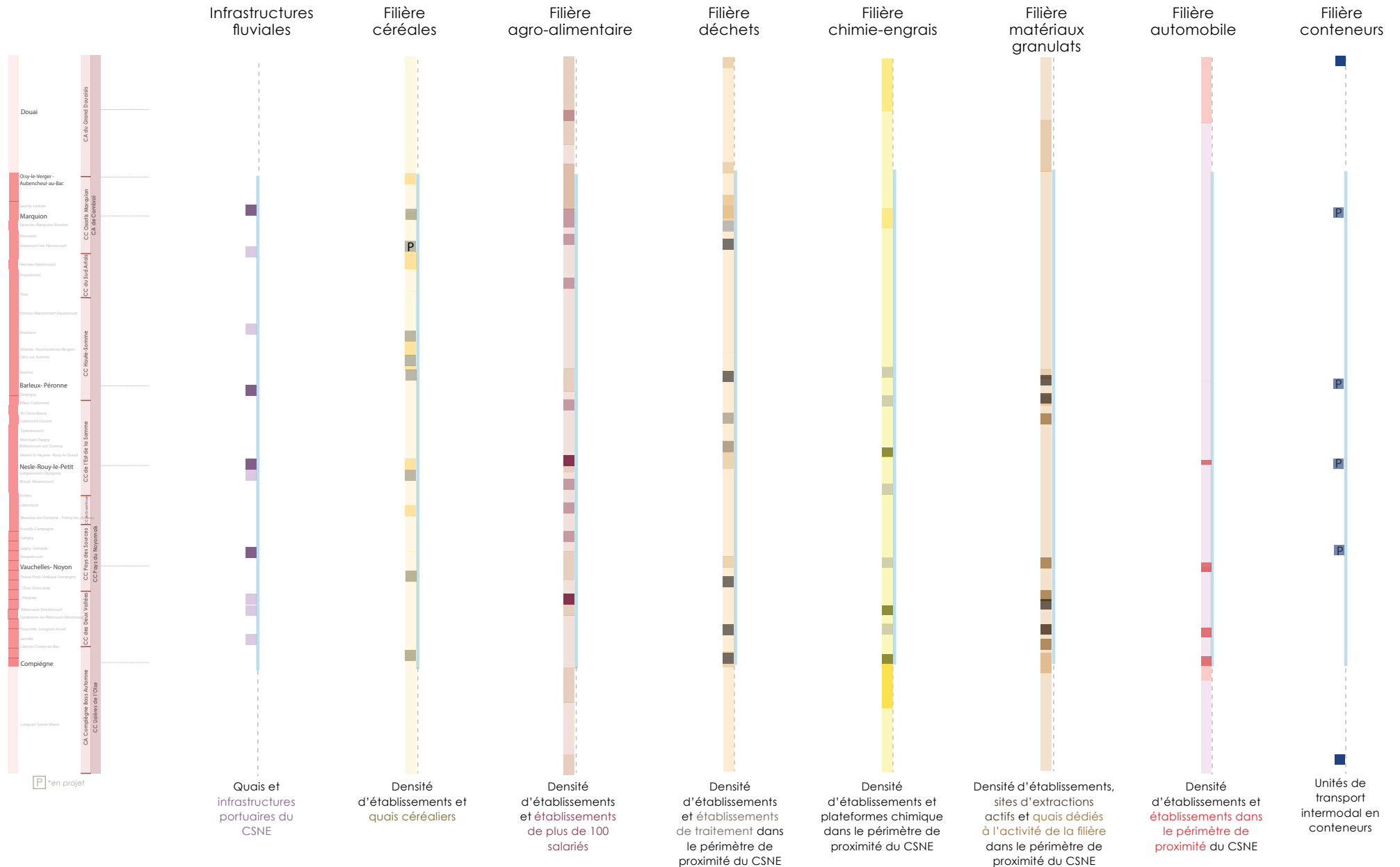
Opportunités : des besoins de maintenance pourraient émerger sur la Somme avec les nouveaux équipements de plaisance de Saint-Christ-Briost et d'Allaines et la remise en navigation de la section Offoy Saint-Simon.

Services à la flotte :

- Aucun site d'hivernage sur le territoire.
- Une coopérative d'artisans bateliers (SCAP) et un établissement d'accastillage (SARL Guerdin & Fils) sur le Compiégnois.
- Borne à eau et électricité sur les sites de plaisance d'Arleux, Marquion, Les Rues-des-Vignes, Péronne, Longueil-Annel, Jaux, Pont l'Evêque, Compiègne.

Opportunités :

- Création d'un site d'hivernage à destination de la plaisance privée et/ou selon l'opportunité de développement de bateaux-promenades sur le secteur Santerre Haute-Somme.
- Services de gestion des déchets issus de la flotte (eaux noires, eaux grises issues des paquebots fluviaux).
- Services de mobilité à destination des plaisanciers pour rejoindre des centres-villes (Allaines et St Christ-Briost vers Péronne).



Un certain nombre de filières, de par la proximité de leurs établissements avec des quais du CSNE, pourraient bénéficier du transport fluvial pour leurs approvisionnements, pour du stockage ou pour leurs expéditions.

Filière conteneurs

Non représentée actuellement sur le périmètre DRA.

- quais conteneurs des ports intérieurs de Noyon, Nesle et Marquion-Cambrai

Opportunités : logistique urbaine et approvisionnement de la grande distribution, en proximité des agglomérations (Cambrai) et de l'Île de France.

Filière céréales

Actuellement utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA.

- 10 établissements sur le périmètre de proximité.
- 1 segment représentatif : établissements de collecte et de négoce.
- 7 quais céréaliers bord à voie d'eau du canal du Nord (Biaches, Cléry-sur-Somme, Moislains, Languevoisin-Quiquery, Noyon, Clairoux, Marquion) ; Principal trafic fluvial du territoire.
- Concentration d'établissements : Étricourt – Graincourt/Éterpigny - Péronne.

Opportunités : développement d'activités à partir des quais céréaliers du CSNE (Languevoisin-Quiquery, Moislains, Graincourt-les-Havrincourt, Noyon).

Filière Agro-alimentaire

Actuellement non-utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA.

- Spécificité du territoire sur 3 segments : transformation/conservation ; fabrication de sucre ; travail des grains.
- Des grands groupes industriels sur le périmètre de proximité : Chiry-Ourscamp (Pastacorp) et Mesnil-St-Niçaise (Téreos).

Opportunités : l'utilisation de la voie d'eau nécessiterait une adaptation du transport des denrées (contraintes de conservations) et d'un engagement de la grande distribution.

Filière chimie-engrais

Actuellement utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA (Lamotte).

- 2 segments de la chimie représentés : fabrication de savons, parfums, produits d'entretiens et spécificités chimique (colles, peinture, vernis) sur les secteurs de : Ribécourt-Dreslincourt – Thourotte (3 établisse-

ments) / Moyencourt - Mesnil-St-Niçaise (3) / Villers-Carbonnel - Péronne (2) ; Compiègne (3).

- 3 plateformes chimiques (Nesle, Ribécourt-Dreslincourt et Lamotte).
- 1 quai sur l'Aisne attenant à la plateforme de Lamotte (Weylchem).

Opportunités : quais de Thourotte et Pimprez.

Filière automobile

Actuellement non utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA.

- 5 établissements dans le périmètre de proximité du CSNE.
- 3 segments représentatifs : fournisseurs de matières 1eres (2) ; équipementiers (2) ; sous-traitant (1).
- Concentrée au sud du tracé : Compiègne - Thourotte - Nesle.

Filière matériaux / granulats

Actuellement utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA.

- 11 établissements dans le périmètre de proximité du CSNE.
- 5 quais dédiés à l'activité (Villers-Carbonnel, Péronne (2), Thourotte, Ribécourt-Dreslincourt)
- 3 segments représentés : Exploitation de carrières (3) ; Transformation, concassage (4) ; Béton prêt à l'emploi (4) sur 2 secteurs : Compiègne - Pimprez ; Licourt - Villers - Péronne.

Opportunités :

- Quais du port intérieur de Péronne (proximité de sites de transformation (BPE) à Péronne et Villers-Carbonnel et d'un site d'extraction à Licourt.
- Implantation de sites de réception de granulats en bord à voie d'eau en lien avec des cimenteries (pour la construction du CSNE ou alimenter les chantiers de la région parisienne au sud du tracé).

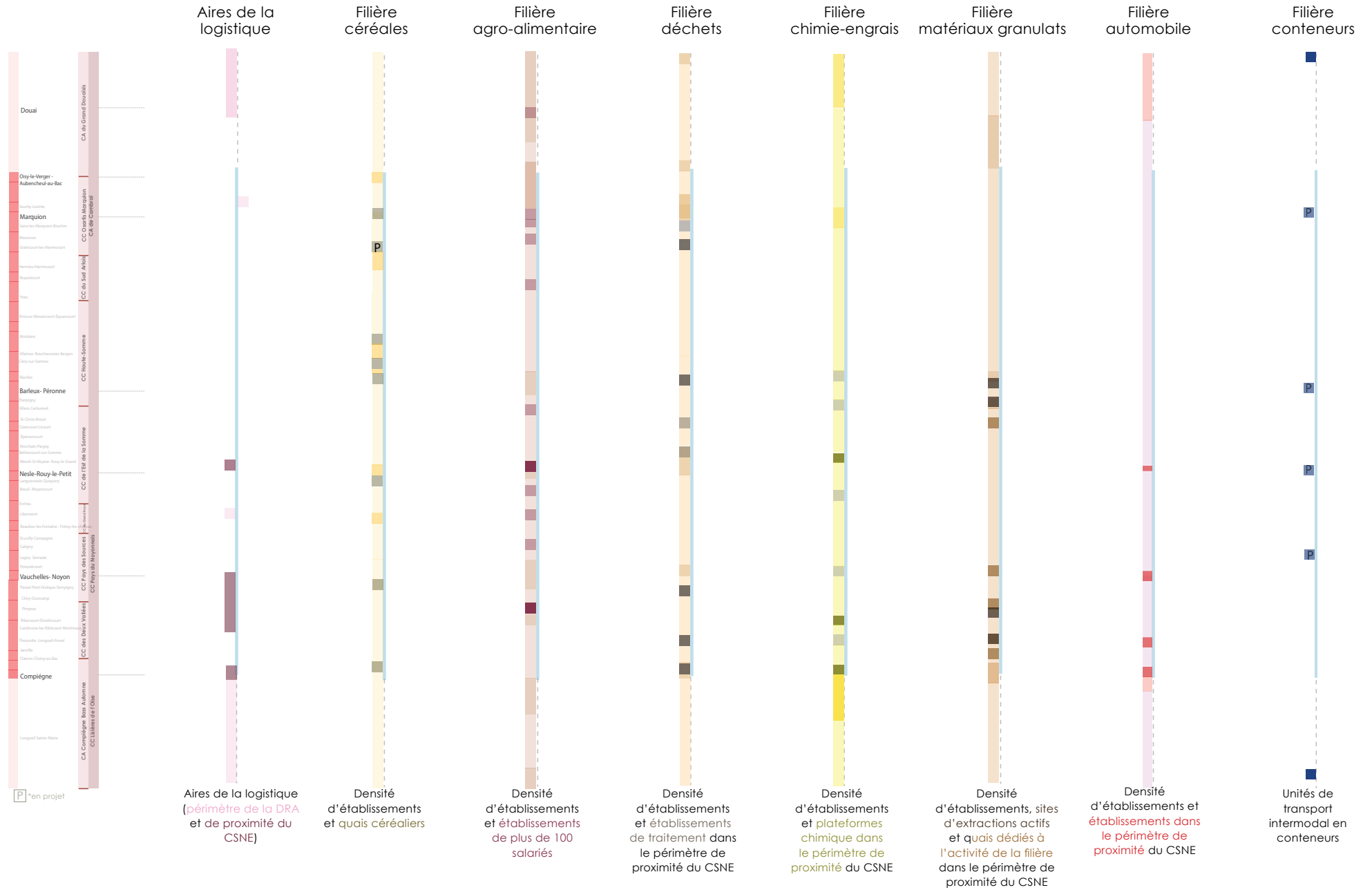
Filière Déchets

Actuellement non utilisatrice de la voie d'eau sur le périmètre DRA.

- 11 établissements sur le périmètre de proximité.
- 3 segments représentés sur le tracé du CSNE : Collecte/ stockage (3) ; Centre de tri (1) valorisation/ traitement (6) ; collecte alternative (2).

Opportunités :

- Quais du port intérieur de Marquion ou de Graincourt-les-Havrincourt (proximité des sites de collecte de Anneux, Sains-lès-Marquion et de traitement à Graincourt-les-Havrincourt).
- Potentiel pour des sites de collecte et de tri de déchets du BTP.



L'activité logistique se traduit aujourd'hui sur le périmètre de la DRA par la présence de :

- 9 aires de la logistique « denses » et 3 aires de la logistique « élargies », réparties au nord et au sud du tracé du CSNE.
- chargeurs de la distribution principalement concentrés sur le Douaisis et le Cambrésis.
- chargeurs industriels principalement issus des filières de l'agro-alimentaire (sur l'Artois-Cambrésis et le Santerre), de l'automobile et de la chimie (sur le Compiégnois-Noyonnais).
- une logistique fluviale exercée principalement par la filière céréales et matériaux/granulats.
- prestations logistiques caractérisées par une offre d'entreposage et de stockage non frigorifique.

Deux types d'installations coexistent, les plateformes (stockage sur délai court, couverts ou en plein air) et les entrepôts (gestion de flux de produits sur une durée indéfinie), dont les implantations répondent aux besoins et aux process des filières.

La mise en service du CSNE permettra le développement des sites existants ou de nouvelles opportunités d'implantations en matière de :

Logistique amont (approvisionnement) : assurant la circulation des produits entrants et sortants des sites de production.

- Filière céréales : pour l'approvisionnement vers les usines de 1^{er} transformation (agro-alimentaire), et les silos d'exportation (Rouen/ Gand/Dunkerque) ; besoins de têtes de silos ou de sites de concentration bord à canal.
- Filière agro-alimentaire : pour l'approvisionnement des sites de production unique (grands groupes) et des usines de 2^{ème} transformation ; possible concentration des matières premières sur plateforme de Cross-docking pour l'approvisionnement en continu de plusieurs usines.
- Filière matériaux/granulat : pour l'approvisionnement des grands chantiers depuis les carrières belges ou de la région (Tournaisis, Avesnois) ; besoins de cimenteries et de plateformes de stockage de

plein-air en bord à canal.

- Filière chimie : approvisionnement concentré sur le Benelux ; besoin d'installations de transbordement, voire de stockage à quais (de type cuves) pour les entreprises chimiques du territoire.
- Filière automobile : approvisionnement en pièces détachées ou moteurs par conteneurs maritimes (provenant de Chine) ; besoins de sites de transbordement au plus près des sites d'assemblage (Douaisis) : flux amont organisés autour de plateformes de Cross docking embranchées fluvial (regroupement de flux de fournisseurs au sud du tracé : fournisseurs de matières premières (2) ; équipementiers (2) ; sous-traitant (1)) à l'image de la plateforme logistique de Lambres-lez-Douai (stockage de pièces pour alimenter l'usine Renault).

Logistique interne (production) : concernant les flux de fabrication à l'intérieur du ou des lieux de production ou d'assemblage, qui peuvent être répartis sur différents sites d'une même entreprise.

- Filière déchets : réception des matières issues des sites de collecte ; opportunité de sites de concentration en bord à canal avant répartition vers les sites de traitement.
- Filière matériaux /granulat : distribution de Béton Prêt à l'Emploi ; possibilité de fabrication et de stockage de produits finis (de type préfabriqués) sur site bord à canal, avant réexpédition.

Logistique aval (distribution) : permettant l'approvisionnement des réseaux de distribution. La réception des produits manufacturés et leur réexpédition s'effectuent le plus souvent en conteneurs.

- Filière agro-alimentaire : besoins d'entrepôts pour l'approvisionnement des magasins (juste à temps) en proximité des bassins de consommation. La localisation en bord à canal est intéressante dans une optique de logistique urbaine (vers agglomération parisienne et métropole lilloise).
- Grande distribution : idem filière agro-alimentaire, avec réception des conteneurs maritimes et reconditionnement sur site pour expédition ; besoin d'un centre de distribution européen ?

- Automobile : distribution avale (livraison de véhicules) peu concernée par le mode fluvial (hormis dans le cas d'une logistique RO-RO ou de l'acheminement de véhicules d'occasion pour lequel le fluvial permettrait une optimisation des coûts).
- Plateforme dédiée au e-commerce en proximité du port de Marquion-Cambrai (E-Valley).

Logistique inverse : flux de produits ou d'éléments non utilisables tels quels vers des sites de stockage, de retraitement ou de recyclage.

- Valorisation, restauration de produits issus de la filière automobile (engagement récent de reconditionnement au sein de l'usine Renault de Flins dans les Yvelines).
- Réutilisation des emballages (carton par ex) issus de la filière agro-alimentaire.
- Recyclage des matériaux en fin de vie (exemple déchets du bâtiment, flux Île-de-France).
- Élimination des produits en fin de vie (filiale déchets) et/ou traitement des déchets de production, eaux usées, huiles usées... (filières chimique, agro-alimentaire).
- Cette logistique inverse peut-être optimisée au moyen d'unités intermodales évitant le retour à vide ou par l'usage de conteneurs à vide.

Crédits photographiques :

Région Hauts-de-France

À l'exception de :

Page 9

- Filière agro-alimentaire – TEREOS à Mesnil-St-Niçaise / Communauté de communes de l'Est Somme
- Filière granulats et matériaux – quai de Péronne / Google Maps

Page 17

- Infrastructures autoroutières – D18 sur A2 à Ytres / Google Maps
- Réseau viaire- D14 sur la Sensée à Oisy-le-Verger /Google Maps

Page 20

- Projection de la confluence CSNE et Canal Latéral à l'Oise /TEAM-SCSNE
- Friche Stora Enso / Communauté de Communes Osartis Marquion
- Sentier en fête / Office de Tourisme de la Haute-Somme
- Parc du Cam/ Ville de Péronne
- Hébergements – Caravaning à l'ombre des arbres /Site internet du Camping du Port de plaisance de Péronne



Septembre 2021